

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

STOCK LIMITE

145.000 FCF

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3691 du Mardi 16 Mai 2017 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Commentaire

Le politique appelé à prendre ses responsabilités, pour exorciser la psychose
(P.3)

Société CfaO equipment

Le Collectif des travailleurs licenciés proteste contre les licenciements
(P.7)

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE



La famille MIANZOUKOUTA, les enfants et les petits-enfants, ont la douleur d'annoncer le décès de leur frère, oncle et père, Sylvain MIANZOUKOU-TA

survenu à Pointe-Noire, le 12 mai 2017. Les funérailles se dérouleront à Pointe-Noire. Merci de les porter dans vos prières.

Denis Sassou-Nguesso, Président de la République



Le Président Denis Sassou-Nguesso. (P.15)

«Ce qui est vrai, c'est que nous n'avons jamais usurpé un quelconque mandat»

Processus électoral



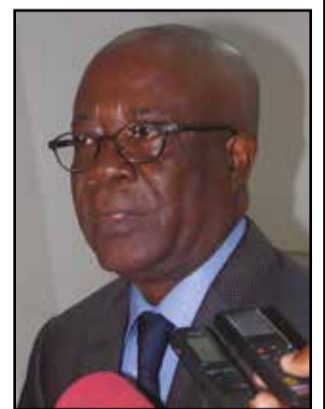
Les Congolais sont appelés à voter en juillet. (P.3)

Elections législatives et locales: c'est parti!

C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication)

Philippe Mvouo en guerre contre la campagne électorale déguisée dans les médias

(P.3)



PUBLI-MESSAGE

Lettre ouverte à Monsieur le Président de la Commission Nationale Electorale Indépendante

Par Stella MENSAH SASSOU NGUESSO. (P.4)

HILARY HOTEL

Séjournes à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre




UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

ANNONCE**MINISTERE DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE
ET DE LA MARINE MARCHANDE****DIRECTION GENERALE DE LA MARINE MARCHANDE**
**Programmation des navires au Port Autonome
de Pointe-Noire****NAVIRES ATTENDUS**

Date et heure d'arrivée	Nombre de jours Attente sur Rade	Navire	Consignataire	Longueur du Navire
11/05/17 11:15	4,1	ONEGO BURAN	MAERSK	117 m
16/05/17 07:00	0,0	ADRIAN SCHULTE	COSCO	304 m
17/05/17 06:00	0,0	POLONIA	CMA	220 m
18/05/17 06:00	0,0	LIMASSOL	CMA	117 m
18/05/17 16:00	0,0	FRISIA WISMAR	MAERSK	207 m
19/05/17 06:00	0,0	GOTEBORG	CMA	117 m
19/05/17 08:00	0,0	RIO CHARLESTON	MAERSK	261 m
19/05/17 09:00	0,0	DOMINGO	NDAL	260 m
19/05/17 14:00	0,0	SAFMARINE NIMBA	MAERSK	195 m
20/05/17 06:00	0,0	ANO KATO	CMA	131 m
20/05/17 07:00	0,0	MCP ROTTERDAM	MAERSK	117 m
20/05/17 11:00	0,0	CENTAURUS	CMA	228 m
22/05/17 06:00	0,0	SEASPAN LINGUE	CMA	261 m
22/05/17 08:00	0,0	CMA CGM LAPIS	CMA	257 m
23/05/17 06:00	0,0	MONEM VASIA	MAERSK	207 m
24/05/17 06:00	0,0	APL SANTIAGO	CMA	328 m
27/05/17 15:00	0,0	CAP CORTES	Hamburg Sud	228 m
28/05/17 08:00	0,0	FLEUR N	CMA	212 m
29/05/17 06:00	0,0	SEASPAN LEBU	CMA	261 m
03/06/17 06:00	0,0	PORT GDYNIA	CMA	221 m
05/06/17 06:00	0,0	FRANCOISE GILOT	CMA	161 m

SITUATION QUAIS

Navire	QUAI G4	QUAI G3/G2	QUAI G1	QUAI D3
	DERBY D	KOTA MAWAR		
N° d'Escale OSC@R	170639DERBY194W	170576KOTMAW085E		
lundi 15-mai-17	Accoste le 14/5 6 AM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 15/05 PM	Accoste le 15/05 PM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 16/05 PM		
Navire	ADRIAN SCHULTE	POLONIA		
N° d'Escale OSC@R	170551ADRISCH2134	170574POLONIA1804		
mardi 16-mai-17	Accoste le 16/5 10 PM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 18/05 AM	Accoste le 17/05 AM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 18/05 AM		

Pour tous contacts: e-mail: marmarcongo@yahoo.fr

Processus électoral

Elections législatives et locales: c'est parti!

Le décret convoquant le corps électoral fait suite aux trois arrêtés publiés par le ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, Zéphirin Mbulou, dont le premier établit la révision extraordinaire des listes électorales, du 10 mai au 20 juin 2017, le deuxième fixe le nombre de bureaux d'enregistrement des commissions administratives de révision des listes électorales et le troisième porte nomination des membres de ces commissions.

Les Congolais en âge de voter sont donc appelés à se rendre dans les sièges des mairies d'arrondissement, de préfectures et de sous-préfectures, pour vérifier leurs noms sur les listes électorales ou, en tout cas, se faire enregistrer. Dans un message adressé aux électeurs, le 4 mai dernier, Henri Bouka, président de la C.n.e.i (Commission nationale électorale indépendante), rappelle que pour solliciter son inscription, il faut présenter l'une ou l'autre pièce suivante: «carte nationale d'identité; passeport; livret militaire; permis de conduire; carte d'étudiant; acte de naissance, en ce cas, le témoignage de deux personnes majeures est nécessaire».

L'année électorale qu'est 2017 a vu aussi la révision de la loi n°9-2001 du 10 décembre 2001 portant loi électorale. Celle-ci a fait passer le nombre de sièges à l'assemblée nationale de 139 à 151, et les départements

suyvants ont vu leurs nombres de circonscriptions électorales augmenter: Niari (18); Pool (16); Plateaux (14); Bouenza (13); Cuvette (13); Sangha (9); Cuvette-Ouest (7). Le nombre de circonscriptions n'a pas changé dans les départements de Pointe-Noire, Kouilou, Lékoumou, Brazzaville et Likouala. Dans le contexte de la nouvelle Constitution, qui institue un régime semi-parlementaire avec un Premier ministre pouvant être censuré par l'assemblée nationale, les prochaines élections législatives revêtent un enjeu politique important. Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a besoin de retrouver une majorité parlementaire à l'assemblée nationale, pour donner la chance à la réalisation de son projet de société: «La marche vers le développement», au cours de son mandat quinquennal qui est entré dans sa deuxième année.

Dans la 13^e législature finis-



Le corps électoral est convoqué le 16 juillet 2017.

sante, sa famille politique dispose d'une majorité écrasante de 118 députés, dont 91 pour son parti, le P.c.t (Parti congolais du travail). Il a besoin de retrouver une majorité dans la 14^e législature, pour sauver la tête de son Premier ministre, Clément Mouamba, afin que son gouvernement poursuive l'exécution de son programme d'actions. Faudra-t-il s'attendre, sinon à un changement de gouvernement, mais du moins à un remaniement ministériel au lendemain des législatives? Beaucoup le pensent, car ces élections, qui suscitent un grand engouement de candidatures, ne manqueront pas de reconfigurer la classe politique aux affaires.

Quant à l'opposition, elle peut saisir cette opportunité pour redresser la tête, si elle adopte une stratégie efficace

d'ensemble, réunissant toutes ses plateformes. Actuellement, à peine deux partis situés à l'opposition sont représentés à l'assemblée nationale: l'U.pa.d.s de Pascal Tsaty-Mabiala, avec 7 députés, et le Must (Mouvement pour l'unité, la solidarité et le travail), de Claudine Munari, avec deux députés. Reste à savoir l'attitude qu'afficheront les différentes plateformes de l'opposition: participer aux élections ou les boycotter? Ecartelée entre plusieurs groupements dont certains font preuve de radicalisme, alors que d'autres sont modérés, l'opposition est diminuée par les affaires judiciaires qui accablent certains de ses dirigeants. Elle accuse le pouvoir de se servir de la justice pour casser sa dynamique populaire issue de l'élection présidentielle anticipée du

dans la vie quotidienne des gens. Cette crise n'est pas sans affecter la classe politique, habituée à s'alimenter de fonds publics quand arrivent des rendez-vous démocratiques comme les élections. Même à la majorité, c'est la période des vaches maigres qui s'impose et les candidats éventuels ou déjà annoncés attendent d'être subventionnés par leurs partis, l'Etat étant lui-même confronté au défi de financer entièrement l'organisation de ce processus électoral.

Joëli NSONI

20 mars dernier. Enfin, la 13^e législature comporte 12 députés indépendants, un nombre important dont il faut s'interroger s'il pourra être réédité à la prochaine législature.

Au-delà des enjeux politiques, les Congolais souhaitent, simplement, que les élections se déroulent dans la paix, la transparence et l'équité, malgré un contexte marqué par une sévère crise économique et financière qui se ressent

Commentaire

Le politique appelé à prendre ses responsabilités, pour exorciser la psychose

Nombre de Congolais ne comprennent pas pourquoi la Force publique n'arrive pas à s'imposer dans le Département du Pool, pour y rétablir totalement l'ordre et la sécurité publics, sérieusement menacés par les groupes armés ninjas-nsiloulous à la solde de Ntumi. Pourtant, la Force publique a fait des efforts qui ont permis de maintenir la stabilité des grandes localités comme Kinkala, Mindouli, Kindamba, Vindza, etc. Mais, tout autour de ces localités, les groupes rebelles dictent leurs lois, paralysant la circulation routière et faisant même peser des menaces sur la capitale. Aujourd'hui, la hantise d'une explosion de violence suscite de plus en plus d'inquiétudes. La situation est si préoccupante que le politique est appelé à se manifester, pour faire retomber la tension.

Il est clair que la solution militaire ne constitue pas une réponse globale au défi que dressent Ntumi et ses hommes à la vie de la Nation. C'est une erreur de croire que la seule action de la Force publique dans le Pool suffit à assurer le règlement total de la crise qui affecte ce département. Il faut des compléments. L'ouverture des couloirs sécurisés et humanitaires, telle que décidée par le Chef de l'Etat, est une initiative qui devrait mobiliser les forces vives de la Nation. Le gouvernement devrait se saisir de cette initiative pour en faire un véritable complément à la solution militaire, et donner ainsi toutes les chances au règlement de cette crise.

Autant les forces armées redoutent une sortie massive des ex-combattants ninjas-nsiloulous, à travers les couloirs sécurisés, en raison du manque de conditions logistiques pour leur cantonnement, autant il faut craindre l'enlèvement de la crise, en laissant ces groupes armés agir dans l'arrière-pays du Pool. Le but ne doit pas seulement être de sécuriser la capitale, mais surtout de rétablir l'ordre public sur toute l'étendue du territoire national, particulièrement dans le Pool où se manifestent ces groupes armés.

Or, jusque-là, le gouvernement ne s'est pas encore penché sur l'initiative des couloirs humanitaires sécurisés, ordonnée par le Chef de l'Etat. C'est comme si cette décision, prise devant la délégation de la cellule de veille du C.c.a.s (Comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée du Pool), ne suscite pas l'attention du gouvernement à qui, il est vrai, elle n'a pas encore été directement adressée. On ne voit pas comment on peut limiter les conséquences de la crise du Pool sur la vie de la Nation, si jamais on ne ménage des soupapes de sortie à cette jeunesse embarquée dans une aventure sans lendemain par le pasteur Ntumi. Par ailleurs, l'opacité qui caractérise l'intervention de la Force publique favorise des zones d'ombre qui intriguent plus d'un citoyen épris de paix. En effet, comment comprendre que les ninjas-nsiloulous qui, au début de la crise, étaient sommairement équipés, se retrouvent, aujourd'hui, avec des armes de guerre qu'ils affichent ostensiblement dans les réseaux sociaux, tout en menaçant de frapper de nouveau la capitale?

En effet, les Congolais ont le sentiment que, malgré l'intervention de la Force publique dans le Pool et les pertes qui leur sont infligées, les groupes ninjas-nsiloulous se renforcent de plus en plus. Comment peut-on comprendre cela? Certains faits rapportés indiquent que les ninjas-nsiloulous, qui attaquent par surprise ou par guet-apens, la Force publique, réussissent à ravir des armes et des munitions, comme on l'a appris, lors de l'attaque de Hérila et récemment à Vindza. Ce qui est encore troublant, c'est le silence qui entoure ces faits du côté des pouvoirs publics, alors qu'il aurait fallu mobiliser les énergies, pour corriger ce qui doit l'être. Il se peut qu'il y ait négligence, mauvaise évaluation des risques et des menaces, etc.

Or, dans l'état actuel, la psychose gagne de plus en plus les habitants restés dans les localités comme Kindamba, Mindouli, Kinkala, etc. De même, dans les quartiers Sud de Brazzaville, on est inquiet d'une réédition du «4 avril» et, surtout, du silence des autorités nationales. L'on s'interroge si la crise du Pool n'est pas l'arbre qui cache la forêt de biens d'autres crises qui favorisent son aggravation. En tout cas, le politique est appelé à prendre ses responsabilités, pour rassurer des populations qui n'aspirent qu'à vivre en paix, au moment où le pays entame un nouveau processus électoral relatif au vote des députés et des conseillers locaux.

Joëli NSONI

C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication) Philippe Mvouo en guerre contre la campagne électorale déguisée dans les médias

Lors d'une réunion tenue vendredi 12 mai 2017, dans la salle de conférences du Ministère de la justice, à Brazzaville, avec les chefs de départements de communication des partis et groupements politiques, les représentants des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine des médias et des droits de l'homme, les directeurs de l'information et de publication des organes de presse et les journalistes, Philippe Mvouo, président du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), a interdit la diffusion des activités politiques ou sociales qui préfigurent une campagne électorale déguisée, au moment où la période de campagne électorale n'est pas encore ouverte.



Philippe Mvouo.

Avec la tenue des élections législatives et locales dont la tenue est fixée au dimanche 16 juillet prochain, Philippe Mvouo a tenu à attirer l'attention des responsables des médias et des acteurs politiques sur ce qui apparaît comme une campagne électorale déguisée à travers les médias. «Des activités sont organisées au cours desquelles des dons sont faits publiquement, des parrainages et appels à soutien aux candidatures sont entrepris, alors que l'esprit de la loi est clair et précis sur la question», a-t-il regretté. Dans ce spectacle, Philippe Mvouo a pointé du doigt les médias qu'il a qualifiés de complices, parce qu'ils couvrent ces activités, les publient et les diffusent, alors que la loi interdit la publication, la diffusion d'émissions, de films, de discours, de sketches, de chansons, d'articles d'archives ou pas, mettant en

scène un candidat, des candidats ou un parti ou groupement de partis. «J'insiste pour dire qu'ils doivent s'interdire systématiquement la diffusion d'information, de chansons, de jeux, de spots, de communiqués, de caricatures qui sont de nature à inciter à la haine ou à mettre en péril la cohésion nationale. Les médias doivent, plutôt, privilégier la couverture des activités d'information électorale des institutions constitutionnelles intervenant dans l'organisation des élections. Ils doivent tenir le scrupule et le souci d'objectivité, d'honnêteté et de vérité comme règles premières dans des genres d'opinion tels que: l'éditorial, le commentaire, la chronique, le billet», a-t-il expliqué.

Ce faisant, il a appelé les uns et les autres au strict respect des lois et règlements en vigueur, relatives aux élections. De même, il

a rappelé la conduite des candidats, avant, pendant et après les élections, ainsi que les notions de période préélectorale, électorale et postélectorale qui imposent, selon lui, «une conduite particulière, pour garantir l'ordre, la tranquillité dans la cité et éviter tout dérapage susceptible d'entraîner des affrontements entre camps opposés ou des désordres inutiles».

Dans son réquisitoire, il s'en est pris également aux politiques. «L'indécence couvre vos actions: par exemple, les dons divers, caisses de poissons salés, sacs de riz, caisses de boîtes de sardines, dons de machettes, bouvettes et autres quinquillerie, bœufs immolés, argent distribué sont-ils pour vous les moyens de communication appropriés pour élever la conscience des

populations?», s'est-il interrogé. Philippe Mvouo pense que ce n'est pas respecter le peuple, un électeur, en le ramenant au triste et humiliant rang de nécessiteux, pour le condamner après les élections, au néfaste sort du mendiant. «C'est insalubre, parce que cette insalubrité politique gangrène la mentalité des populations, pollue leur conscience, les abrutit et les tient en esclavage de l'ignorance. Ce n'est pas normal, ce n'est pas acceptable, ce n'est plus tolérable. Arrêtez net avec ces pratiques on ne peut plus humiliantes. Le peuple-électeur vous attend. Allez à sa rencontre avec honneur et respect de son existentiel assez précaire», a-t-il martelé, en s'adressant aux politiques. Pour lui, le peuple attend des politiques, la vérité et l'espoir qu'ils sont censés lui apporter à travers leurs discours, leurs idées, leurs programmes et non les «appâts matériels dénués de toute valeur morale et spirituelle». «Notre démocratie n'élèvera jamais la conscience de nos populations, si vous ne leur enseignez pas la démocratie. Notre République ne s'incarnera jamais dans l'être congolais, si vous n'apprenez pas au Congolais les valeurs républicaines. Or, votre pratique politique fait tout le contraire, parce qu'elle porte et sème des antivaleurs qui ont pour nom: corruption et achat de conscience. Vous exploitez

(Suite en page 5)



Lettre ouverte à Monsieur le Président de la Commission Nationale Electorale Indépendante

L'institution que vous avez la charge d'animer se trouve au cœur des enjeux nationaux de cohésion et de justice politique et sociale en République du Congo. Votre charge est, en effet, gage de stabilité, de démocratie et d'inclusion sociale. C'est pourquoi d'ailleurs, dans le sillage de l'avènement de la nouvelle République, la loi électorale telle que modifiée le 23 janvier 2016, a pris le soin de renforcer cette volonté de positionner la CNEI comme le véritable maître d'œuvre du jeu électoral dans notre pays. Cette responsabilité est très grande et importante pour notre avenir commun, surtout lorsqu'on considère les avancées sociales et politiques qui ont été introduites dans la Constitution du 6 Novembre 2015.

Parmi ces avancées, nous souhaitons attirer votre attention sur la réaffirmation du principe de la parité femme-homme, que garantit la loi fondamentale en son article 17. De même, poursuivant, la nouvelle loi électorale, en son article 67 nouveau, souligne clairement la nécessité d'assurer la représentativité des femmes à raison de 30% au moins pour chaque liste de candidats aux élections locales.

Ce contexte social, politique et institutionnel très favorable à la promotion de la représentativité des femmes aux fonctions électives, en République du Congo, m'offre l'occasion de vous interpeler dans la présente lettre ouverte, relativement aux prochaines élections législatives qui se tiendront au mois de Juillet 2017.

En effet, notre pays sera appelé à renouveler son Parlement et à doter, ainsi, la nouvelle République d'une institution qui se positionne au cœur de l'animation de la vie de la Nation. C'est l'occasion pour nous et pour cette génération politique, de prendre une option sérieuse et défini-



Stella MENSAH SASSOU NGUESSO.

tive pour la promotion d'un développement inclusif, reposant sur la réduction des inégalités et notamment celles qui s'expriment depuis bien longtemps maintenant, en termes de représentativité des femmes et des hommes au sein des institutions constitutionnelles.

En particulier, l'Assemblée National et le Senat, qui constituent les deux chambres de notre Parlement, auront besoin que leur composition en nombre de femmes et d'hommes, témoignent vaille que vaille, de cette aspiration nationale pour la PARITE, telle qu'endossée par notre propre loi fondamentale. Sans inscrire ceci dans le cadre d'une revendication, il s'agit ni plus ni moins de sensibiliser les acteurs majeurs de la vie politique nationale, sur le respect scrupuleux du texte essentiel qui encadre nos décisions et actions individuelles et collectives:

LA CONSTITUTION DE LA REPUBLIQUE DU CONGO.

La CNEI, dans son rôle de maître d'œuvre du processus électoral, se présente comme le premier dispositif institutionnel susceptible d'impulser et d'assurer, de manière effective, la représentativité des femmes aux fonctions électives. C'est

pourquoi, Monsieur le Président de la CNEI, nous vous invitons à l'occasion des consultations qui se tiendront au mois de juillet 2017, à sensibiliser, à votre tour, les Partis Politiques qui souhaitent y participer, sur la nécessité d'impliquer les femmes congolaises et d'encourager les candidatures féminines.

Notre responsabilité collective est fortement engagée, car au-delà de la bataille électorale, ces échéances nous démontreront à tous et à l'opinion publique internationale, notre volonté et notre capacité à nous approprier nos propres avancées sociales et institutionnelles.

Ces élections législatives se présentent donc en particulier, comme une très bonne occasion pour jauger des avancées sur la PARITE femme-homme en République du Congo. Dans cette veine, l'argument de la passivité des femmes elles-mêmes ne résistent plus, en effet, à la conviction politique affichée de nombreuses d'entre elles, qui, malheureusement, n'ont pu compter, jusque-là, sur l'action vigoureuse des institutions centrales comme la vôtre, pour se hisser sur les listes de candidatures. Les femmes congolaises sont là, elles se tiennent prêtes pour prendre leur place dans la construction de la démocratie congolaise.

La CNEI, plus que jamais, catalyse alors l'espoir de ces dernières, du rêve tant caressé, de sortir de l'ornière sociale, pour ouvrir, enfin, de nouvelles perspectives de développement fondée sur une complémentarité: une PARITE femme-homme.

Stella MENSAH SASSOU NGUESSO

Présidente du MFAC (Mouvement des Femmes Actives du Congo)

Première circonscription électorale de Talangaï

Les associations de jeunesses ont renouvelé leur choix à Hyacinthe Ingani

Réunies le mercredi 10 mai 2017, au bar «Le Paternel», à Talangaï, le 6^e arrondissement de Brazzaville, les associations de jeunesses des quartiers 61 (Mpila) et 62 (Intendance) ont rendu publique une déclaration dans laquelle elles ont porté leur dévolu sur Hyacinthe Ingani, l'actuel député, pour être leur candidat aux élections législatives de juillet 2017, dans la première circonscription électorale de Talangaï. L'intéressé était lui-même présent à cette cérémonie. «Vous avez émis le vœu de me voir me représenter dans la circonscription pour être encore votre député. J'accepte votre appel», a-t-il réagi.

C'est sous un ciel pluvieux que les membres des différentes associations de jeunesse des quartiers 61 et 62, composant la première circonscription électorale de Talangaï, ont délivré leur message à Hyacinthe Ingani, visiblement heureux de cette marque de soutien de la jeunesse de sa circonscription. A en croire les jeunes qui le soutiennent, le dévolu sur Hyacinthe Ingani s'explique non seulement par ses prestations à l'assemblée nationale, mais aussi par ses initiatives, à l'instar de la proposition de loi sur les médicaments génériques adoptée par le parlement et promulguée par le Chef de l'Etat. Selon eux, la future législature et la situation économique du pays exigent du député, la compétence, l'expertise et la maîtrise des questions techniques. «Il nous faut choisir les vrais représentants en mesure de défendre les préoccupations des populations», ont-ils dit, dans leur déclaration. Aussi, «par les efforts que ne cesse de déployer le député Ingani, dans la résolution des problèmes de santé et par sa volonté manifeste auprès des autorités nationales pour trouver une solution définitive relative au drame du 4 mars 2012; ses réponses multiformes aux cris de

détresse des populations des quartiers 61 et 62; à travers son élan de cœur, son implication dans la recherche des solutions d'emploi des jeunes des quartiers», ils ont décidé de lui renouveler leur confiance. «Nous décidons d'apporter, unanimement, notre soutien indéfectible et inconditionnel à la candidature du couple Hyacinthe Ingani et Nianga Blandine aux législatives 2017. Promettons de nous investir totalement pour leur triomphe, dès le premier tour. Invitons les autres forces vives de la circonscription à en faire autant pour la continuité de l'œuvre déjà amorcée», ont-ils indiqué. Dans son intervention, Hyacinthe Ingani a, d'abord, salué ces jeunes qui, malgré la pluie, sont venus nombreux pour lui apporter leur soutien. «Je vous ai écoutés. Je vous dis merci», a-t-il dit, sous les ovations de la foule. Pour lui, le travail du député, c'est de défendre les intérêts des populations. «Je sais que vous êtes derrière moi; vous ne vous fatiguez pas, pour me donner la force, le soutien et votre amour. Vous avez, dans votre déclaration, émis le vœu de me voir me représenter dans la circonscription pour être encore votre député. J'accepte votre appel», a rassuré Hyacinthe Ingani, qui a fait comprendre qu'il est,



Hyacinthe Ingani.

avant tout, membre d'un parti politique. Pour cela, «je dois respecter la discipline du parti. J'ai déposé ma candidature au sein du parti. C'est à lui de décider, par le truchement de la commission d'investiture», a-t-

il fait savoir à ces jeunes, très enthousiasmés et déterminés à faire gagner le candidat.

Cyr Armel YABBAT-NGO

(Suite de la page 3)

cyniquement l'ignorance et la pauvreté des populations. Et pour mieux faire et apparaître en sauveurs, en bienfaiteurs attendus et adulés, vous utilisez les médias, pour que le monde entier vous voit et, certainement, sanctifie vos actions, dit-on, caritatives», a-t-il renchéri. Enfonçant le clou, Philippe Mvouo a accusé les politiques d'utiliser les médias qu'ils détournent de leur mission sociale naturelle. «Les programmes sont envahis par des images ou des scènes de distribution de charité, comme si le rôle des élus se définit en constructeurs de ponts, d'écoles, de dispensaires, de routes, en habilleurs ou en nourriciers des populations. On peut alors se demander: où trouvez-vous cet argent pour vous permettre ces ostentations ridicules d'un héroïsme sans héroïsme?».

D'où son appel aux hommes politiques et de médias, afin qu'ils puissent assainir leurs mentalités et au changement de leurs pratiques politiques et professionnelles. «Je vous invite à une campagne propre, dans le strict et vertueux respect des lois de la République et des populations qui vous attendent», a-t-il déclaré.

Comme mesures, le patron du régulateur des médias a interdit la diffusion sous toutes les formes des cérémonies de remise de dons, de pose de première pierre, d'inauguration d'édifices, de distribution d'argent. «Seuls font l'objet de diffusion sous toutes leurs formes, les discours sains, les débats ou échanges avec les populations», a-t-il précisé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Journées nationales de vaccination contre la poliomyélite

Eviter tous risques d'importation du poliovirus sauvage dans le pays

Le Centre de santé intégré de Bissita, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, a servi de cadre au lancement officiel, jeudi 12 mai 2017, des journées nationales de vaccination contre la poliomyélite. La cérémonie relative au lancement de ces journées s'est déroulée sous le patronage de Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la santé et de la population. En présence du Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo, représentante de l'O.m.s-Congo, Aloys Kamuragiye, représentant de l'Unicef, etc.



Jacqueline Lydia Mikolo administrant deux gouttes de vaccin à un enfant.

Le lancement des journées nationales de vaccination couplées à la supplémentation en vitamine A permettent d'éviter les risques d'importation du poliovirus sauvage dans le pays. La campagne de vaccination vise à immuniser, à l'aide de l'anti-poliomyélite bivalent, les enfants de zéro à cinq ans, quel que soit leur état vaccinal et de santé.

Problème majeur de santé publique, la poliomyélite est l'une des maladies évitables par la vaccination. C'est pourquoi les parents sont invités à adhérer, massivement, à cette campagne, en faisant vacciner leurs enfants, à domicile ou au centre de santé le plus proche.

A travers ces journées, qui se sont déroulées sur toute l'étendue du territoire national, du 11 au 14 mai 2017, il s'agit, pour l'O.m.s, d'administrer le vaccin à plus d'un million d'enfants de 0 à 59 mois. «Il est donc crucial de faire recours à des stratégies appropriées, afin d'atteindre ces enfants. Au-delà donc des visites des domiciles, il faut rechercher les enfants dans tous les lieux publics (marchés, gares, campements de pêcheurs, zones frontalières), car un seul enfant non vacciné constitue une menace qui anéantit les efforts consentis par l'humanité entière», a déclaré Mme Fatoumata Binta Tidiane Diallo.

Pour cela, elle a exhorté les autorités politico-administratives, les responsables religieux, les leaders d'opinion, les élèves, les étudiants, la presse, à être des véritables acteurs pour aider à atteindre tous les enfants. «Je voudrais aussi demander aux parents, aux chefs de famille d'accueillir les vaccinateurs durant ces quatre jours et de leur présenter tous les enfants, afin qu'ils reçoivent le vaccin et la vitamine A», a dit la représentante de l'O.m.s.

Il sied de rappeler que depuis dix ans, le Congo a été libéré de la circulation du poliovirus sauvage autochtone. Malgré les efforts réalisés, il est nécessaire, selon la ministre de la santé, de poursuivre les efforts d'immunisation contre cette maladie handicapante et parfois mortelle. «Les équipes de vaccination passeront de maison en maison, selon la stratégie dite du porte-à-porte. Dans les zones d'accès difficile, les équipes avancées et mobiles seront déployées en véhicules, à motos ou à bicyclettes, pour les axes routiers, par pirogues motorisées pour les axes fluviaux», a précisé Jacqueline Lydia Mikolo.

Causée par un virus qui attaque surtout les membres, les affaiblit et les paralyse pour tout le reste de la vie, la poliomyélite est une maladie contagieuse grave qui peut entraîner la mort de la personne affectée. Elle commence par des courbatures: douleurs dans les muscles et des vomissements. Un membre qui devient flasque, avec impossibilité de bouger. Puis, une paralysie progressive des membres inférieurs, puis supérieurs, chez les personnes non ou insuffisamment vaccinées.

Selon le Programme élargi de vaccination, une personne atteinte de la polio égale deux cents personnes atteintes. D'où la nécessité de faire vacciner les enfants. Car, plus ils reçoivent les gouttes de vaccin, plus ils sont protégés à vie. Geste que Madame le ministre a, d'ailleurs, accompli, en administrant deux gouttes de vaccin à quelques enfants, en guise de lancement officiel de cette campagne.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Coopération Congo - Banque africaine de développement

Dr. Ousmane Doré entend insuffler une nouvelle dynamique dans leurs relations

Nommé en janvier 2017, comme directeur général de la B.a.d (Banque africaine de développement) pour l'Afrique centrale, Dr. Ousmane Doré entend insuffler une nouvelle dynamique dans les relations entre le Congo et cette institution financière panafricaine. En séjour de travail à Brazzaville, Ousmane Doré était, vendredi 12 mai 2017, l'hôte de Mme Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des petites, moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, pour une séance de travail.

La ministre Yvonne Adélaïde Mougany et le Dr. Ousmane Doré ont évoqué les questions liées à l'amélioration du climat des affaires et des investissements, pour une réelle diversification de l'économie congolaise. Ils ont évoqué les relations bilatérales qui lient le Congo et la Bad (Banque africaine de développement). Selon Ousmane Doré, la nouvelle direction générale de la Bad qu'il conduit entend bâtir de nouvelles stratégies permettant au secteur des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat des pays de l'Afrique centrale de se développer, en vue de créer des entreprises pour l'emploi des



Dr. Ousmane Doré.

jeunes. «Les petites, moyennes entreprises et l'artisanat congolais regorgent d'énormes potentialités. D'où la nécessité de revoir à la



Pendant la séance de travail.

hausse l'enveloppe de la B.a.d qui s'élève à près de 300 milliards de francs allouée au Congo, pour la diversification de son économie», a déclaré Ousmane Doré.

De son côté, la ministre Yvonne Adélaïde Mougany a fait savoir que les petites, moyennes entreprises et l'artisanat connaissent quelques difficultés dans leur développement. D'où la nécessité de solliciter, auprès de la B.a.d, des experts en gouvernance des

projets, pour plus de synergie et de dynamisme dans la création des entreprises, pour booster le secteur informel qui est très capital dans notre pays. Aussi, a-t-elle plaidé pour la mise en place immédiate de bureaux d'experts en gouvernance des projets au Congo, comme cela existe dans certains pays de l'Afrique centrale.

Pascal BIOZI KIMINOU

Un poste-transformateur d'électricité a brûlé à Talangai

Un incendie, dont on ignore l'origine, a brûlé, entièrement, le poste transformateur d'électricité du quartier 63, situé dans le secteur de La Tsiémé, à Talangai, le sixième arrondissement de Brazzaville. Le sinistre s'est produit, jeudi 11 mai 2017, vers 23h, précédé de coupures par intermittence d'électricité, avant que le feu n'éclate, provoquant la panique. Le feu, impressionnant et attisé par un vent soufflant fort à ce moment-là, a surpris les habitants du quartier et les passants. Et malgré l'intervention des sapeurs-pompiers, qui ont, en tout cas, tout tenté pour sauver l'essentiel, le poste-transformateur a cramé totalement. Depuis, plus de joie, plus de lumière, la nuit, tout le quartier est plongé dans le noir. La déception et la colère grondent. N'empêche que les habitants du quartier ont réappris à vivre et à se coucher dans le noir.

Quand Clément Mouamba rappelle à l'ordre les membres du gouvernement

Le jeudi 11 mai 2017, le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a rappelé à l'ordre les membres du gouvernement, après ce qu'on pourrait appeler la cacophonie sur les nominations aux fonctions et emplois civils en violation des textes en vigueur. «Je rappelle notamment que les nominations, même à titre transitoire, aux fonctions président de conseil d'administration ou de conseil de direction, de directeur général ou de directeur central des administrations et des entreprises et établissements publics sont de la compétence exclusive du Président de la République, Chef de l'Etat et du Premier ministre, chef du gouvernement», a-t-il écrit. avant de conclure: «Ainsi, toute nomination prononcée en violation des dispositions précitées est considérée comme nulle et de nul effet». Ce rappel à l'ordre coïncide avec la publication, le mercredi 10 mai, par le ministre des postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo, de la note de service relevant Yves Castanou à la tête de l'A.r.p.c.e (Agence de régulation des postes et communications électroniques), son mandat de 7 ans ayant pris fin, et nommant son remplaçant, Henri Yandza Mouélé. C'est une pratique devenue courante, mais cette fois-ci, le Premier ministre, Clément Mouamba, se pose en chef qui n'entend pas voir les ministres marcher sur ses plates-bandes.

Stade Président Alphonse Massamba-Débat: toilettes bouchées

Un stade est un lieu devant disposer de toutes les commodités pour les spectateurs qui s'y rendent régulièrement. Or, au Stade Massamba-Débat, à Brazzaville, rien ne semble tourner, concernant les toilettes. Elles posent problèmes. En effet, elles sont devenues repoussantes. Elles sont bouchées et les matières fécales ou les urines sont répandues partout. L'inconscience du public et le manque d'entretien des gestionnaires de cette enceinte sportive en sont la cause. Lorsqu'elles seront débouchées, on ne sait quand, faudra-t-il en assujettir l'accès au paiement d'un droit?

Les agents de la Force publique sont-ils exempts du code de la route?

On a le sentiment que le Congo est ce pays où conduire un véhicule de la Force publique signifie qu'on est exempt du code de la route: on brûle souvent les feux de signalisation, on aborde les ronds-points à contre-sens, on n'a pas besoin de clignotants, on dépasse n'importe comment. Malheur au citoyen qui fait remarquer à un de ces hommes en uniforme qu'il viole le code de la route! C'est ce qui est arrivé, jeudi 11 mai 2017, à un chauffeur d'un minibus de transport public, heurté par un véhicule de la Force publique. Pour avoir fait observer cette mauvaise conduite au chauffeur de ce véhicule, il en a eu pour son compte. Il a été molesté devant des passants et clients impuissants à réagir, par des hommes en uniforme descendus du véhicule qui l'a égratigné à l'avant, à cause, il faut l'avouer, d'un taximan qui faisait lui aussi marche-arrière pour éviter un bouchon. Les militaires ont poursuivi leur route, comme si de rien était. Ce spectacle s'est déroulé sur l'avenue Marien Ngouabi, vers le marché de Mikalou.

Les opérateurs économiques congolais en détresse

C'est le moins que l'on puisse dire, après la déclaration du président du bureau exécutif du Copéco (Collectif des opérateurs économiques congolais), Paul Nestor Mouandzibi Ndinga, dans laquelle il réclame, entre autres, le paiement des créances par l'Etat: «Les opérateurs économiques croupissent dans la misère la plus totale. Et si l'on ne réagit pas très vite, toutes leurs entreprises seront fermées, d'ici peu. Devant ce tableau sombre, nous sollicitons, auprès du Premier ministre, chef du gouvernement, son implication personnelle, en vue de la mise en place d'une commission regroupant les représentants du gouvernement et ceux des syndicaux patronaux, dans le but d'élaborer un plan d'apurement de la dette commerciale, dans un délai raisonnable; d'assouplir certaines mesures fiscales; de réengager tous les dossiers qui n'ont pas pu être engagés en 2016. Du ministre des finances, de s'ouvrir avec le bureau exécutif du Copéco, dans le but de trouver des solutions appropriées, afin de créer un climat d'apaisement et de confiance. Du ministre de l'aménagement du territoire et aux Grands travaux, de recevoir le bureau exécutif de Copéco, le plus rapidement possible, en vue de trouver une solution négociée au paiement des projets liés aux différentes municipalisations accélérées. Eu égard à ce qui précède, le bureau exécutif du Copéco sollicite l'arbitrage du président de la République, garant de l'unité et du bien-être social.»

Commémoration de la date du 8 mai 1945

Hommage à toutes les générations de la Seconde guerre mondiale

La date du 8 mai 1945, commémorée à Brazzaville par les Congolais, les Français et les Allemands. La tradition a été respectée, cette année. La commémoration de la Journée marquant la capitulation de l'Allemagne et la victoire des alliés sur le nazisme, a eu lieu, lundi 8 mai 2017, à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc, à Brazzaville. Sous les auspices de Charles Richard Mondjo, ministre de la défense nationale.



De dr. à g.: Thomas Strieder, Bertrand Cochery, Charles-Richard Mondjo et Pierre Obou après le dépôt des gerbes de fleurs.

La cérémonie du souvenir marquant le 72^e anniversaire de la victoire des alliés à la Seconde guerre mondiale, qui a fait des milliers des victimes, a connu quelques temps forts, à Brazzaville, à savoir: la décoration de sept anciens combattants congolais à la Croix du combattant et à la médaille de reconnaissance de la Nation; le rituel du dépôt des gerbes de fleurs au pied de la stèle dédiée au général Leclerc pour rendre hommage aux victimes de cette guerre, par le ministre Charles-Richard Mondjo, l'ambassadeur de France, Bertrand Cochery, l'ambassadeur d'Allemagne, Thomas Strieder, le secrétaire général de la mairie de Brazzaville, Abraham Ibéla Ibel, et le colonel à la retraite Pierre Obou, directeur national de l'Office des anciens combattants. Puis s'en est suivie la sonnerie aux morts, l'exécution par la

musique principale des F.a.c (Forces armées congolaises) des hymnes nationaux de la France: «La Marseillaise» et du Congo: «La Congolaise». A noter que cette cérémonie a, également, été rehaussée de la présence des membres du commandement militaire, des officiers de la Force publique, des anciens combattants, des veuves de ceux-ci et d'autres invités. Lisant le message du secrétaire d'Etat auprès du ministre français de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, le commandant Osieckai, coopérant militaire près l'ambassade de France, a déclaré: «Ce message rappelle que la date du 8 mai consacre la victoire de la démocratie dans les valeurs universelles et de la dignité humaine. Aujourd'hui, nous rendons hommage à toutes les générations de la Seconde guerre mondiale; hommage

aux combattants de 1940 dont les sacrifices sont restés dans les mémoires (...) Beaucoup d'entre eux laissèrent leurs vies, lors de la bataille de France et firent honneur aux armées». Michel Souebélé, l'un des récipiendaires, s'est dit comblé pour cette distinction: «D'abord, c'est une journée de la victoire, comme le dit l'évènement. Je suis très satisfait pour la reconnaissance de la Nation française. Je ne m'y attendais pas. Aujourd'hui, ils ont pensé à moi, je suis très satisfait». Pour l'ambassadeur de France, cette journée prend son sens dans la construction de l'Union européenne. «Cette

célébration de la victoire de mai 1945 que nous célébrons aujourd'hui prend tout son sens dans la construction de l'Union européenne. Et cet attachement à l'Union européenne qui a été un des aspects majeurs de la campagne d'Emmanuel Macron est une des choses dont nous devons rester farouchement attachés pour le développement, le bien-être et la sécurité non seulement du continent européen, mais, plus largement, pour la construction d'espaces de solidarité internationale, naturellement au profit du continent africain», a-t-il souligné.

Alain-Patrick MASSAMBA

Libre propos

Petites observations à l'endroit du gouvernement

Le peuple congolais, à l'égal de tous les autres peuples du monde et, singulièrement, ceux des pays en voie de développement, a pour demande essentielle les besoins de base que sont: le pain, l'eau, l'électricité, la santé et l'école. Quand on considère la réalité qui s'impose à nous, la vérité d'évidence est claire: ces besoins sont loin d'être satisfaits.

D'ailleurs, les Congolais sont, ces temps-ci, en émoi devant la dégradation sociale qui s'insinue de façon toujours plus inquiétante, au fil des jours. Un cap fixé pour 2025 projetait l'émergence. Confiants, ils étaient persuadés que la route était pavée de fleurs et de vanille. Loin s'en faut: c'est la déprime

qui s'installe. Sans nul doute, y a-t-il des causes à cela qui peuvent s'expliquer et être comprises, mais le gouvernement ne communique ni assez, ni bien sur cette situation. Ce mal-communiquer saute aux yeux et choque presque. Au reste et pour tout dire, ce gouvernement donne l'impression d'un train garé au dépôt

avec vie au wagon-restaurant, alors que le pays l'attend en gare de départ. Combien sont-ils dans cette histoire à comprendre que le traitement mensuel pharaonique qui est octroyé aux ministres ne vise pas seulement le confort, l'opulence auxquels il pourvoit très largement on le voit, mais aussi et surtout, à créer les conditions psychologiques de sérénité, pour qu'à force d'imagination, d'intelligence et de compétence avérées, il nous règle les problèmes du quotidien déjà et mettent sur orbite des politiques de développement pour l'épanouissement national. Caste à part, l'idée de la solida-

rité avec le peuple par la réduction des salaires des ministres et le train de vie de l'Etat ne leur vient pas à l'esprit. Sauf à l'espérer pour un jour prochain. Aujourd'hui, cela n'est pas à l'ordre du jour. C'est détestable. Ce propos strictement citoyen, qu'on ne s'y trompe pas, n'a pas pour objet la déstabilisation éventuelle du gouvernement. Il attire, simplement, son attention, pour qu'il dissipe ce sentiment d'être en apesanteur par rapport à la vie réelle. Celle-ci devrait l'obliger. A défaut, que nous serait-il donné de constater? L'indifférence? L'amateurisme? L'incompétence? Le fait d'être dépassé par la situation? Que le gouvernement, le premier de la nouvelle République qui avait suscité tant d'espérance en ouvrant sur un monde nouveau reprenne la main. Qu'il se révèle, enfin, à la hauteur des attentes des Congolais. Qu'il soit déjà le gouvernement de l'électricité et de l'eau en permanence, de la fin du poisson, de la viande et de la volaille congelés qui fixent le menu chronique du citoyen lambda. La confiance et la crédibilité sont à ce prix qui ne tient pas de douze travaux d'hercule, mais tout simplement de la volonté résolue. Le pays attend avide de résultats engageants qui signalent la route du bonheur. La route qui conduit à 2025.

Stanislas KOUNGA

Deuxième circonscription de Baongo (Brazzaville) Lancement d'une campagne de dépistage de l'hypertension, du diabète et de l'obésité

Le député R.c (Rassemblement citoyen) élu dans la deuxième circonscription de Baongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, le Dr Tanguy Jastel Fouemina, a lancé, mardi 9 mai dernier, à son siège parlementaire, situé à côté de la maison commune de Baongo, une campagne de dépistage de l'hypertension, du diabète et de l'obésité active, en faveur des citoyens des six quartiers composant de sa circonscription électorale. Cette campagne, qui s'étend du 9 au 19 mai 2017, est parrainée par le député lui-même et elle concerne notamment les adultes et les personnes du troisième âge. Elle vise à atteindre au total deux mille personnes.

Veiller à la santé de la population, c'est le souci qui a toujours animé le député de la deuxième circonscription de Baongo, Tanguy Jastel Fouemina, lui-même médecin spécialiste en O.r.l (Oto-rhino-laryngologie), branche de la médecine s'occupant du diagnostic et du traitement des troubles du nez, de la gorge, de l'oreille et, au-delà, de la partie tête et cou. En tant qu'élu, il n'est pas à son premier geste en la matière. Conscient de ce qu'une population malade ne peut pas produire ni en-

treprendre comme il se doit. La campagne de dépistage de l'hypertension, du diabète et de l'obésité active qu'il a lancée s'étend sur dix jours avec possibilité d'extension. La cérémonie de son lancement a eu lieu au siège parlementaire du député, en présence de nombreuses personnes. Pour cette opération, le député Fouemina a mobilisé une équipe de soignants dont lui-même fait partie et qui prend en charge les patients. Il a associé un cardiologue pour parer au plus urgent et donner les premiers soins.



Pendant la campagne sous l'oeil vigilant de l'honorable Tanguy Jastel Fouemina.

Selon les prévisions, la campagne vise à atteindre plus de 2000 personnes. « Cette campagne a eu un grand écho. Il y a de l'engouement. Les gens viennent par vague successive. Avec l'allure où vont les choses, nous pouvons aller au-delà des prévisions. C'est que la population a compris la nécessité de cette campagne », a confié le député.

« L'initiative du député est à encourager, parce que par ce geste, la population y trouve

son compte. La population n'est pas compliquée. Il suffit de savoir ce qu'elle veut. C'est comme, par exemple, dans l'élaboration des projets communautaires: il faut toujours tenir compte des besoins de la population. Je demande au député de continuer dans cette lancée, parce qu'un bien fait n'est jamais oublié », a déclaré le doyen Ngoma Madouza après la consultation.

Pascal-Azad DOKO

Première circonscription de Makélékélé (Brazzaville) François Loussakou a fait don de tôles à l'Ecole Mabilia Mâ Nganga

François Loussakou, qui est lui-même enseignant de profession, connaît bien les problèmes de l'éducation scolaire. C'est pourquoi dans ses actions humanitaires, il accorde une certaine place à l'école. Il entend construire un mur de clôture avec un grand portail, pour sécuriser les élèves et les enseignants de l'Ecole Mabilia Mâ Nganga.



L'honorable François Loussakou remettant le don.

honneur pour notre circonscription, quand on sait que le bac ouvre les portes de l'Université. Ces jeunes qui viendront concourir ici doivent être dans les bonnes condi-

tions de travail. Mabilia Mâ Nganga, c'est un grand nom et quand cette école porte ce nom, vous devez en être fiers et dignes», a-t-il souligné.

Remerciant le député, le di-

recteur de l'école, Eugène Kounkou a déclaré que le geste du député lui va droit au cœur, car selon lui, c'est pratiquement depuis un an que l'Ecole Mabilia Ma Nganga connaît des moments difficiles, dans une certaine indifférence générale. Quand il pleut, « les eaux envahissent la cour. Dans le bureau, on ne sait où mettre la tête, ça suinte aussi dans les salles de classe. Ces eaux souillées qui envahissent la cour peuvent être aussi sources de maladies. C'est pourquoi nous remercions, une fois de plus, le député qui est toujours à l'écoute de sa population », a-t-il dit.

Pascal Azad DOKO

Société Cfao equipment

Le Collectif des travailleurs licenciés proteste contre les licenciements

Dans un courrier adressé à la direction générale de leur société, Cfao equipment, qui était auparavant Cfao motors, le collectif des huit travailleurs licenciés au début de cette année demande à ce que justice soit faite dans le cadre de leur processus de licenciement qu'ils considèrent comme «abusif». Ce collectif réunit en effet les travailleurs suivants: Lydie Mathurine Okouo; Diack Amadou; Fred Balou; Guy Koutekissa; Alexis Mabandza; Prince Congault; Alsace Mafouana et Clotaire Mboundou. Voici ci-après, un extrait de leur courrier de protestation.

« Nous venons très honorablement auprès de votre instance protester contre la procédure de licenciement mise en exécution, par notre direction gé-

nérale à notre égard en date du 16 janvier 2017, suivant procès-verbal de litige n° 116/DDT-BZV-CL du 9 janvier 2017. En effet nous relevons

les faits suivants:

- aucune mesure de redressement du genre diminution des salaires, annulation des primes, licenciement préalable de tous les C.d.d ou autre n'avait été mise en place;
- nous avons perçu le troisième mois ainsi que nos salaires sans problèmes, ce qui sous-entend que Cfao n'était pas au bord du gouffre;
- il y a eu des citoyens africains étrangers qui occupent des postes que pouvaient occuper des Congolais, surtout le cas d'un cadre congolais

- licencié, alors que le cadre sénégalais occupe le même poste que jadis occupait le cadre congolais;
- un ressortissant camerounais encore C.d.d est resté en poste moyennant 500.000 Frs de salaire, alors que le Congolais en C.d.i qui ne percevait que 250.000 a été licencié;
- une licenciée pour des raisons d'annulation du poste d'assistante technique alors que depuis plus d'un an, un mail lui avait été envoyé lui signifiant de gérer le service après-vente et donc

Banque mondiale Appui financier à la gouvernance et à la gestion participative des forêts au Congo

Le Groupe de la Banque mondiale a approuvé, jeudi 4 mai 2017, à Washington, une allocation de 40 millions de dollars (environ 22 milliards de francs Cfa) de l'A.i.d (Association internationale de développement) et un financement additionnel de 6,5 millions de dollars (environ 3,2 milliards de franc Cfa) en provenance du Fem (Fonds pour l'environnement mondial) pour, d'une part, appuyer les efforts du gouvernement dans le domaine de la gouvernance et, d'autre part, renforcer les initiatives de gestion participative des forêts.



Une forêt congolaise.

« Ces financements permettront à la Banque mondiale de répondre à l'appel du gouvernement pour l'aider à opérer les réformes nécessaires, notamment dans le secteur public, afin de créer un environnement propice à une croissance durable, en harmonie avec le patrimoine naturel et forestier du Congo », a indiqué Djibrilla Issa, représentant-résident de la Banque mondiale au Congo.

En effet, la première allocation de 40 millions de dollars permettra de lancer le Projet de réformes intégrées du secteur public (P.r.i.s.p) dont la mise en œuvre couvrira la période 2017-2022. Le projet vise à améliorer la gestion du secteur public et la transparence. « Ce projet s'attachera notamment à améliorer la collecte des recettes propres, y compris les recettes forestières, renforcer la gestion de la dépense publique, appuyer la mise en œuvre de la réforme des marchés publics et de l'État, ainsi qu'à renforcer la transparence et la responsabilité publique », précise Jean Mabi Mulumba, chargé de ce projet à la Banque mondiale. Les 6,5 millions de dollars restants, apporteront un financement additionnel au Projet forêt et diversification économique (P.f.d.e), mis en œuvre de juillet 2017 à juillet 2021, afin d'accroître les acquis du projet. Julian Lee, chargé de ce projet à la Banque mondiale, explique que « ce financement additionnel permettra d'augmenter le nombre de membres des communautés locales et des peuples autochtones bénéficiant de microprojets en agroforesterie, avec un accent particulier sur les communautés vivant autour des parcs nationaux de Ntokou-Pikounda et Nouabalé-Ndoki. Il permettra aussi de mettre en place une structure de gestion du parc Ntokou-Pikounda, d'appuyer le développement de l'écotourisme au parc national Nouabalé-Ndoki et d'appuyer la lutte anti-braconnage au niveau national ».

Le P.f.d.e est mis en œuvre depuis mars 2013 avec un financement initial de 32,6 millions de dollars, dont 22,6 millions de dollars du gouvernement et 10 millions de dollars des fonds A.i.d.

elle n'était plus assistante technique;

- à la création de la nouvelle Société Cfao equipment, sans l'avis des travailleurs, ils ont tous été forcés de rejoindre cette société, alors qu'il aurait fallu au préalable procéder à une liquidation et licenciement complet, plus paiement des droits et demander à qui le voulait, de rejoindre la nouvelle entité;
- ces agents ont travaillé sous cette nouvelle Société Cfao equipment sans contrats et sont donc surpris de constater qu'aujourd'hui, c'est cette société qui les licencie alors qu'aucun contrat ne les lie, ils sont restés sous l'ancien

contrat avec Cfao motors; - il n'a pas été pris en compte le protocole d'accord d'établissement ainsi que celui de la convention, donc aucun bonus en dehors du calcul de l'inspection du travail, n'est intervenu.

- au cours des mois de préavis, les agents sont censés percevoir tous les frais, or les frais de téléphone, eau et électricité n'ont pas été payés à qui de droit.

Au vu de tous ces faits sus-cités, nous considérons ce licenciement comme abusif et nous sollicitons auprès de votre haute bienveillance que justice soit faite».

ORIS CONGO

Société A Responsabilité Limitée / Capital social: 1.000.000 francs CFA
Siège social: 61, rue Bangalas, Poto-Poto, Brazzaville
RCCM : CG/BZV/17 B 7040 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-huit avril deux mil dix-sept, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire, titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

- Commerce général, import-export: alimentation et quincaillerie; vente des cigarettes ORIS; bâtiment et travaux publics.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur;

Dénomination: ORIS CONGO;

Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 61, rue Bangalas, Poto-Poto

(République du Congo);
Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration de la Société: conformément aux dispositions statutaires, Monsieur DJIGA Bouka a été nommé en qualité de gérant de la Société, pour une durée de deux ans;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 09 mai 2017, sous le numéro 17 DA 399;

Immatriculation: La Société dénommée ORIS CONGO est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro

RCCM: CG/BZV/17 B 7040.

Pour avis,
Maître Jean-Baptiste
BOUBOUTOU-BEMBA,
Notaire



Integrated Business Solutions

Tél: (+242) 05 553 16 10
contact@mti-congo.com



MT@Cash, la SOLUTION salvatrice de gestion facile et efficace de votre Caisse de Fonctionnement

PROMO à partir de
1.000.000 F CFA
Offre limitée

Versions disponibles



dédiée aux caissiers non comptables pour Société, Administrations, Associations, ONG, ...

Fonctionnalités

WWW.MTI-CONGO.COM

Opération de décaissement / encaissement
Gestion Multi-caisse / Multi-devises
Gestion des décaissements à justifier
Workflow de validation / notification
Interface comptable / Éditions diverses
Interface Paie
Numérisation des justificatifs
Gestion des fournisseurs
Gestion des remises chèques
Gestion des Ordres de virements
Pilotage du Budget
Synthèses budgétaires

	STANDARD EDITION	ENTERPRISE EDITION	PUBLIC EDITION
Opération de décaissement / encaissement	•	•	•
Gestion Multi-caisse / Multi-devises	•	•	•
Gestion des décaissements à justifier	•	•	•
Workflow de validation / notification	•	•	•
Interface comptable / Éditions diverses	•	•	•
Interface Paie	•	•	•
Numérisation des justificatifs	•	•	•
Gestion des fournisseurs	•	•	•
Gestion des remises chèques	•	•	•
Gestion des Ordres de virements	•	•	•
Pilotage du Budget	•	•	•
Synthèses budgétaires	•	•	•



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission ad hoc du marché

Avis de sélection internationale ouverte n°04/BEAC/CRBC/SIO/Prest/2017 pour les placements des fonds de la CRBC en actifs financiers libellés en F. CFA des zones CEMAC et UEMOA

Afin de garantir un régime de retraite complémentaire au profit de ses salariés, retraités et ayants droit, la BEAC a créé depuis le 1er janvier 1999, une Caisse de Retraite dénommée : Caisse de Retraite de la Banque Centrale (CRBC), qui fait partie intégrante de la BEAC, mais qui jouit d'une autonomie de gestion. La gestion de ses ressources est confiée, contre rémunération, sur la base de mandats de gestion donnés, à des institutions spécialisées dans la gestion de portefeuilles d'actifs financiers. A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les prestataires remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les prestataires intéressés peuvent

obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux, 736,
Avenue Monseigneur Vogt
Secrétariat Général. DOAAR-CGAM,
14e étage, Porte 14.12
B.P : 1917, Yaoundé - CAMEROUN
Tél.: (237) 222 23 40 30 ; (237) 222 23 40
60 Poste 5412 ou 5403
Fax: (237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

Le dossier de sélection est exclusivement remis en version électronique.

La participation à la présente mise en concurrence n'est conditionnée à aucun paiement. Les soumissions conformes

au règlement particulier de la sélection devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le jeudi 25 mai 2017, à 12 heures.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux, 736,
Avenue Monseigneur Vogt
Bureau d'Ordre, 15e étage, porte 15.01
B.P: 1917, Yaoundé - CAMEROUN

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister aux séances d'ouverture. Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 25 mai 2017, à 13 heures 00 et les dossiers financiers seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé, le 19 avril 2017

Le Président
de la Commission ad hoc.

Brasseries du Congo

Et voici Class, une bière mise au point au Congo, pour les Congolais

C'est par une conférence de presse organisée jeudi 11 mai 2017, à l'Hôtel Radisson Blu (Mbamou Palace) à Brazzaville, que M. Vincent Lavarini, Directeur marketing et commercial de Brasco (Brasseries du Congo), assisté de son staff, à savoir: MM. Yves Makaya, Secrétaire général de Brasco, Ghislain Tchicaya, Chef du Service marketing, Barnabé Samba, Chef de vente et distribution nationale, Brice Makosso, Chef de vente et distribution régionale, a annoncé le lancement imminent, sur le marché congolais, d'une nouvelle bière appelée «Class», la toute première à fermentation lente au Congo. «Class» est une bière blonde disponible dans une bouteille de 50 centilitres et vendue, sur le marché, à 500 F CFA, avec un taux d'alcool de 5,2%.



Les responsables de Brasco, pendant la conférence de presse.

mun, pour désigner: la façon de s'habiller, le style, le look. Et nous pensons que c'est une chose qui convient aux Brazzavillois... Ici, les sapeurs sont rois et c'est une bière destinée aux gens qui se soucient de leur look; destinée aux jeunes qui cherchent à s'exprimer dans leur style, leur personnalité», a-t-il déclaré.

Si la nouvelle bière

Parlant de la conception de la nouvelle bière «Class», M. Vincent Lavarini a indiqué que c'est une bière élaborée au Congo, par les maîtres brasseurs congolais «C'est une bière 100% Malt, à fermentation lente», car 17 jours de fermentation sont nécessaires pour produire son goût inimitable et sa légèreté. Légère et rafraîchissante, son nom «Class» a été choisi par les consommateurs congolais, car c'est une marque premium et branchée, associée à Mutzig, un label de qualité. «Ce sont ces caractéristiques sur lesquelles on s'est attaché. C'est la bière que veulent les Congolais. Ils veulent une bière de qualité, légère et facile à boire», selon le Directeur marketing et commercial de Brasco. Ce dernier a insisté sur sa particularité congolaise. «C'est une bière élaborée ici au Congo, qui est faite à 100% par des Congolais et 100% pour les Congolais. Un point important: c'est un challenge qu'a relevé Brasco et ses maîtres brasseurs, car c'est une création, une bière qui n'existe dans au-

cun autre pays et qui a été créée au Congo pour les Congolais», a-t-il fait savoir. Mettant l'accent sur les éléments différenciateurs, entre Class et les autres bières, M. Vincent Lavarini a expliqué que «la caractéristique de Class, c'est qu'elle est à fermentation lente. Normalement, le processus classique de fermentation d'une bière c'est entre 13 et 14 jours. Or, pour la Class, on

est parti sur 17 jours de fermentation. C'est pour cela que l'on dit que c'est une bière à fermentation lente, car on a ralenti le processus de fermentation. Et ce, avec un objectif précis: arriver à obtenir la bière, la plus légère possible». «Ce qui est important de comprendre, c'est que la durée de fermentation n'influe pas tellement sur la qualité, mais sur le goût. Car, on a voulu obtenir...



Vincent Lavarini.



Des journalistes présents à la cérémonie.



Class est la première bière à fermentation lente au Congo.



une bière qui soit plus légère et meilleure que toutes celles existant sur le marché», a-t-il poursuivi. Pourquoi le choix du nom Class? Selon les responsables Marketing de Brasco, c'est une bière premium. «Class est un nom qui a été choisi par les Congolais. On voulait un nom qui reflète le côté premium du produit. C'est le mot qui est souvent utilisé dans le langage com-

est associée au label Mutzig, c'est parce que Mutzig, c'est la marque premium du portefeuille de Brasco. Elle vient comme un label de réassurance de grande qualité de cette bière. Class est désormais disponible sur le marché congolais de la bière dans les tous les points de ventes.

BGFIMobile

La banque dans votre Mobile

Souscrivez à BGFIMobile et gérez vos achats et opérations bancaires depuis votre mobile sans vous déplacer

- Retrait sans carte sur tout le réseau des distributeurs automatiques BGFIBank même sans être client de la banque.
- Achat de crédit téléphonique quel que soit l'opérateur, 24H/24 et 7J/7.
- Paiement des achats auprès de notre réseau marchand (Casino, Park'n Shop, Brasco, Celio, Kiabi, etc).



BGFIBank Congo - DMC - Octobre 2016 AG Portneis



Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



Maître Brice Gervais MOULOUNDOU

Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville, 1724 Ter, rue Albert MAMPURI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Mougali, Tél: 05 548-65-12/06 654-48-05

E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com
REPUBLIQUE DUCONGO

SOCIETE ELITE CONSTRUCTION

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège Social: Brazzaville, 1661, Avenue Loutassi, Quartier Plateau des 15 Ans
(Face Passage à niveau), Arrondissement IV Mougali

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des Actes reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, en date du 06/02/2017, enregistrés aux domaines et timbres de la recette de Baongo, à Brazzaville, le 06/02/2017, sous le Folio 023/6 n° 248, il a été constitué une Société Commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: SOCIETE ELITE CONSTRUCTION;

Forme de la Société: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE;

Siège social: Brazzaville, 1661, Avenue Loutassi, Quartier Plateau des 15 Ans (Face Passage à niveau), Arrondissement IV Mougali ;

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées à l'Associée Unique, à savoir: Monsieur TCHANQUE NDJIKI Pierre Alain Didier.

Objet social: Construction en Tous Corps d'Etat, Génie Civil - Construction Métallique, Réalisation des Travaux Publics et Off-Shore - Location de Véhicules et Matériels, Industriels - Import & Export;

Durée: fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au RCCM, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur TCHANQUE NDJIKI Pierre Alain Didier, de nationalité Française, domicilié à Brazzaville, Appartement n° 03, Immeuble des Italiens, Quartier Centre-ville, Arrondissement IV Mougali, a été nommé Gérant de la Société, pour une durée de cinq (05) ans renouvelable par tacite reconduction;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 09/03/2017, sous le numéro 17 DA 219;

La Société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, le 09/03/2017, sous le numéro RCCM CG/BZV/17 B 6949.

Fait à Brazzaville, le 13 Mars 2017.

Pour avis,

Maître Brice Gervais
MOULOUNDOU,
Le Notaire



OFFRE EXCEPTIONNELLE STOCK LIMITE



DELL OPTIPLEX
Ordinateur de bureau reconditionné

IMPRIMANTE
MULTIFONCTION
Impression-Photocopie-Scan

* Achat en boutique, paiement comptant



150 000 F CFA HT

Tél.: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

Conférence à l'Observatoire du Vatican sur le thème des trous noirs

Le Pape exhorte les scientifiques à ne pas avoir peur de rechercher la vérité

Avant de s'envoler pour le Portugal, le Pape François a reçu, vendredi 12 mai 2017, dans la matinée, les participants à la Conférence organisée à l'Observatoire du Vatican sur le thème des trous noirs. Dans son discours, il a relevé que les questions soulevées cette semaine par les scientifiques interpellaient «en profondeur notre conscience»: «le commencement de l'univers et son évolution, la structure profonde de l'espace et du temps» pour n'en citer que quelques-unes.

En astrophysique, un trou noir est un objet céleste si compact que l'intensité de son champ gravitationnel empêche toute forme de matière ou de rayonnement de s'en échapper. De tels objets ne peuvent ni émettre, ni diffuser la lumière et sont donc noirs, ce qui en astronomie revient à dire qu'ils sont invisibles. Toutefois, plusieurs techniques d'observation indirecte dans différentes longueurs d'ondes ont été mises au point et permettent d'étudier les phénomènes qu'ils induisent. En particulier, la matière happée par un trou noir est chauffée à des températures considérables avant d'être «engloutie» et émet une quantité importante de rayons X. Envisagée dès le XVIIIe siècle, dans le cadre de la mécanique

classique, leur existence prédite par la relativité générale est une certitude pour la quasi-totalité des astrophysiciens et des physiciens théoriciens. La gravitation étant le seul effet pouvant sortir d'un trou noir, une observation quasi-directe de trous noirs a pu être détaillée en février 2016 par le biais de la première observation directe des ondes gravitationnelles. Tous les thèmes abordés par la conférence «ont une importance particulière pour la science, la philosophie, la théologie et même pour la vie spirituelle» a insisté le Pape. Ils représentent même une «arène» où toutes ces disciplines «se sont rencontrées et parfois affrontées».

Hommage à Mgr Lemaître, père des trous noirs



Le Pape François et les participants à la conférence.

Le Pape n'a pas manqué évidemment de rendre hommage à Mgr Georges Lemaître, le père des trous noirs, prêtre jésuite et cosmologue de renom. «Dans une incessante tension créatrice entre science et foi, il a toujours défendu de manière lucide la nette distinction méthodologique entre les champs de la science et de la théologie, vus comme des milieux de compétences différentes, qui toutefois, s'unifiaient harmonieusement dans sa vie» a-t-il développé. Ces distinctions, a tenu à préciser le Pape, préservent «la création de courts-circuits qui

sont tant nocifs à la science qu'à la foi». Le Pape a encouragé les scientifiques dans leur travail et à persévérer dans la recherche de la vérité. «Il ne faut pas avoir peur de la vérité, ni s'accrocher à des positions de fermeture mais accepter les nouveautés des découvertes scientifiques en toute humilité. En marchant vers les périphéries de la connaissance humaine, on peut vraiment vivre une expérience authentique du Seigneur qui est en mesure de combler notre cœur».

Cette semaine au Vatican

Le Seigneur sait ce que signifie la douleur

C'est une grande ferveur qui a accueilli le Pape François, vendredi à Fatima où il est allé célébrer le centenaire des apparitions de la Vierge Marie et la canonisation de deux des petits bergers auxquels elle était apparue en 1917. A Fatima, lieu hautement marial, le Pape s'est mêlé aux plus des 500.000 pèlerins venus marquer leur dévotion à la Mère de Dieu. Le vendredi soir, le Pape qui avait tenu à faire préciser qu'il ne venait pas en visite apostolique mais en pèlerinage, a récité le rosaire avec les fidèles puis a observé avec eux un long moment de recueillement silencieux. Puis, samedi 13 mai, solennité de Notre-Dame de Fatima précisément, le Pape a présidé la messe au cours de laquelle il a canonisé les petits bergers de Fatima, François



Le Pape en recueillement devant la statue de la Vierge à Fatima.

et sa sœur Jacinthe Marto, proclamés saints, non en raison des seules apparitions de la Vierge Marie, mais pour s'être montrés dignes dépositaires de son message. «Nous avons une Mère!» s'est réjoui à plusieurs reprises le Pape dans son homélie, depuis le parvis du Sanctuaire. C'est «une Dame très belle» avaient dit avec leur langage d'enfant les petits voyants de Fatima, accompagnés de leur cousine Lucie. Cette Mère est venue avec un message. Un message «présageant et mettant en garde sur le risque de l'enfer pour celui qui mène une vie souvent proposée et imposée sans Dieu». Après cent années de bénédictions reçues du Ciel, ce message, parti «de ce Portugal riche d'espérance», s'est répandu aux quatre coins de la terre, devait aussi souligner le Saint-Père.

A Fatima aussi le Saint-Père a béni les malades, à la fin de la messe de canonisation. Des enfants et adultes, en fauteuils roulants pour beaucoup, accompagnés des hospitaliers du Sanctuaire. Il leur a rappelé que dans leur souffrance et leurs blessures se cache Jésus, comme il est «caché mais présent dans l'Eucharistie», car Il «sait ce que signifie la douleur, il nous comprend, nous console, et nous donne la force». Cent ans après être apparue à Fatima, aujourd'hui la Vierge Marie répète à tous la demande qu'elle a faite aux petits bergers de Fatima: «Voulez-vous vous offrir à Dieu de tout votre cœur». Le Saint-Père donne la réponse: «chers malades, vivez votre existence comme un don et dites à la Vierge, comme les pasteurs, que vous voulez vous offrir à Dieu de tout votre cœur». Car avec la maladie, on est des témoins du Christ qui a souffert et on a une vraie place au sein de l'Eglise. «Ne vous considérez pas seulement comme des destinataires de solidarité caritative, mais sentez-vous pleinement participants de la vie et de la mission de l'Eglise» leur a lancé le Pape. De retour à Rome, le Pape a indiqué dimanche Place Saint-Pierre lors de la récitation de la prière de la Regina Coeli que par la canonisation des petits bergers de Fatima, il avait «voulu proposer à l'Eglise leur exemple d'adhésion au Christ et de témoignage évangélique. Et j'ai voulu aussi proposer à toute l'Eglise de prendre soin des enfants», a insisté le Saint-Père.

Albert S. MIANZOUKOUTA
Correspondant au Vatican

E.e.c (Eglise évangélique du Congo)

Signature d'un accord de partenariat avec l'O.n.g «Amis missionnaires»

L'E.e.c (Eglise évangélique du Congo) et l'O.n.g «Amis missionnaires» ont signé un accord de partenariat permettant aux deux parties de conjuguer leurs efforts dans les axes retenus tels que la formation, la production, l'action sociale et humanitaire ainsi que dans le domaine «évangile et action». La cérémonie de signature de cet accord a eu lieu le samedi 6 mai 2017, à Brazzaville, dans la salle de conférence de la présidence de l'Eglise évangélique du Congo, à Brazzaville, entre le pasteur Edouard Moukala, président de l'Eglise évangélique du Congo et Mme Marie Yolande Oniati, présidente de l'O.n.g «Amis missionnaires», en présence des membres du bureau synodal et surtout d'une structure témoins, la plateforme «Protection sociale au Congo».

L'accord signé par l'E.e.c et l'O.n.g «Amis missionnaires» consiste à mutualiser les efforts entre les deux parties dans la concrétisation des différents projets de l'Eglise évangélique du Congo. Il permet de promouvoir la formation tout azimut des jeunes et d'encourager l'action sociale, humanitaire et la production, dans toutes les communautés congolaises liées à l'E.e.c, et prône «le travailler ensemble» dans le domaine de

l'«évangile et action». Au terme de cet accord, l'Eglise évangélique du Congo s'est engagée à mettre à la disposition de l'O.n.g ses infrastructures, membres et tout autre moyen nécessaire à l'atteinte des objectifs retenus. Elle s'engage également à offrir sa disponibilité à recevoir les programmes de l'O.n.g et de participer à l'exécution communautaire de projets, tout en acceptant de participer vivement à la sensibilisation de



Photo de famille avec les responsables des deux structures, après la signature de l'accord.

ses membres à s'approprier le projet, pour une exécution effective, ainsi qu'en accordant à l'O.n.g sa contribution matérielle et financière dans la mesure de ses moyens, suivant les projets à réaliser. De son côté, l'O.n.g «Amis missionnaires» s'engage à mettre à la disposition de l'Eglise évangélique du Congo toutes ses compétences d'exécution, selon les besoins répertoriés et suivant l'aide demandée ou le vœu formulé. Elle accepte d'organiser, avec l'Eglise évangélique du Congo, pour les projets dont l'Eglise est bénéficiaire, les cérémonies de pose de première pierre, de lancement, de dédicace ou de remise d'ouvrage de projets communautaires. «Amis missionnaires» a, également, indiqué son engagement, dans l'accord, à lancer, avec sa contribution, tout projet retenu par les deux parties après étude et analyse des cercles. «Après cette longue attente, cet accord de partenariat nous permettra donc de capitaliser nos efforts, nous en sommes

sûrs, et nous conduira à un meilleur rendement au profit des populations religieuses d'abord et de notre nation ensuite», a déclaré la présidente de l'O.n.g «Amis missionnaires», Mme Marie Yolande Oniati, dans son mot de circonstance. Pour l'Eglise évangélique du Congo, cet accord vise la poursuite de la propagation de l'évangile du Christ, comme le précise le pasteur Edouard Moukala. «L'intérêt de l'accord de partenariat entre l'O.n.g «Amis missionnaires» et l'Eglise évangélique du Congo, c'est de poursuivre les œuvres du témoignage de Christ et l'Eglise a le devoir de le faire à l'endroit des fidèles et à l'endroit de toute autre personne chrétienne ou non», a confié le président de l'E.e.c. Notons que cet accord de partenariat intervient trois mois après la signature d'une convention entre l'Eglise évangélique du Congo et le Pronar, dans la promotion de l'économie verte.

Larsain Polmer
NKENDA ZASSET
(Stagiaire)

NECROLOGIE

Les enfants BAHOUKILA et les Sœurs Auxiliaires de Marie Immaculée, ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur père et frère BAHOUKILA Antoine (dit «TA MOTEUR» pour les intimes), survenu le samedi 6 mai 2017 au C.h.u de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis au n°12 de la rue Loussala Pierre à Kinsoundi (au Barrage vers l'arrêt de bus «Armée du salut»).



Les obsèques sont prévues pour le vendredi 19 mai 2017 au cimetière privé Ma Campagne, après le recueillement à domicile, à 10 h et la messe de requiem en l'église St Jean Apôtre de Kinsoundi, à 12 h.

Avis de réunion

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) invite tous les responsables des Commissions épiscopales à prendre part à la réunion du mercredi 17 mai 2017, à 15h 30, au C.i.o (Centre interdiocésain des Œuvres).

L'ordre du jour portera sur l'évaluation de la session pastorale et les activités futures.

IN MEMORIAM

16 mai 2011 – 16 mai 2017

Il y a 6 ans que nous quitte l'abbé Fred Christel Bassiot «Mignon». A l'occasion de ce triste anniversaire, tous ceux et toutes celles qui l'ont connu sont priés d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Des intentions sont élevées vers Dieu pendant les messes célébrées en la Basilique Sainte Anne du Congo et en la cathédrale Christ-Roi d'Owando, le mardi 16 mai 2017.





Plus qu'un
geste, un kiff

Vivez-le!



Banque mondiale: semaine de partage de connaissances

L'Etat congolais doit désormais prendre des mesures audacieuses pour accroître et diversifier ses sources de revenus

Dans le cadre d'échange et de diffusion des rapports d'études effectués par la Banque mondiale sur la République du Congo, le gouvernement et la représentation de la Banque mondiale au Congo ont organisé une semaine de partage de connaissances. Sous l'égide de Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, en présence de Djibrilla Adamou Issa, représentant résident de la Banque mondiale au Congo et de Mme Yaye Seynabou Sakho, directrice sectorielle macroéconomie et gestion budgétaire de la Banque mondiale. On a pu noter aussi la présence de Jean Christophe Okandza, directeur général du plan et de développement, au Ministère du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, qui a dirigé les travaux à l'hôtel Radisson Blu, du 3 au 5 mai 2017.



Djibrilla A. Issa, Jean C. Okandza et Mme Yaye Seynabou Sakho.

Cette semaine de partage de connaissances a eu pour objectif de poursuivre le dialogue sur les questions de politiques économiques avec les autorités congolaises et d'échanger sur les défis et les attentes actuels du gouvernement, en matière des politiques de soutenabilité macroéconomiques, des réformes des finances publiques et des consultations finales du diagnostic systématique du pays. De nombreux cadres des différentes administrations publiques, des partenaires techniques et financiers, des experts des organisations de la société civile, du secteur privé, des enseignants de la communauté académique et des experts de la Banque mondiale ont pris part à cette rencontre. Celle-ci s'est articulée autour de différentes séances de travail ayant permis de présenter une série d'études analytiques réalisées par la Banque mondiale sur la situation macroéconomique du Congo. Les débats qui ont découlé de ces séances de travail ont permis de recueillir les contributions des participants, pour enrichir les stratégies de la Banque mondiale en République du Congo. Les analyses de ces études ont été présentées sous forme de supports différents: Rapport de la pauvreté 2005-2011; Revue de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière; Rapport de suivi de la situation économique et financière; Note de politique pour la diversification économique du Congo et Rapport semestriel intitulé «Africa's pulse» analysant l'état des économies africaines. Toutes ces réflexions ont été des contributions à la recherche permanente des solutions par le gouvernement, pour atteindre un développement durable et inclusif au profit des populations. Cette démarche participative a été fondamentale en termes d'appropriation par le gouvernement des analyses et des recommandations qui en ont découlées. De tous les travaux analytiques présentés, il est ressorti que les conditions économiques favorables du Congo ayant conduit à une plus grande marge budgétaire du Congo de 2008 à 2013 ont expiré et, l'Etat se doit, désormais, de prendre des mesures audacieuses pour accroître et diversifier ses sources de revenus. Le gouvernement devrait renforcer, ainsi, sa capacité à mettre, pleinement, en œuvre

son processus de budgétisation et réduire l'usage excessif des procédures exceptionnelles dans l'exécution du budget, en adoptant et en mettant en œuvre les directives de la C.e.m.a.c (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) en l'espèce. Bien que le cadre juridique régissant la gestion des finances publiques est en pleine rénovation, le gouvernement devrait poursuivre ses efforts de rénovation, en améliorant la coordination et en mettant à jour le système d'information, de comptabilité et de surveillance. Il devrait, également, renforcer les capacités des ressources humaines des administrations publiques en gestion des finances publiques. Le système de passation des marchés s'étant amélioré entre 2014 et 2016, le gouvernement devrait bâtir sur cette base un système de gouvernance du secteur public l'intégrant, afin de réduire les

retards et mettre effectivement en œuvre le code des marchés publics. Samedi 6 mai 2017, devant les experts de la représentation de la Banque mondiale au Congo, le vice-recteur, des professeurs et des étudiants de l'université Marien Ngouabi, Mme Yaye Seynabou Sakho, directrice sectorielle macroéconomie et gestion budgétaire de la Banque mondiale, a présenté le rapport «Africa's Pulse» de la Banque mondiale titré: «Pourquoi il est indispensable de remédier au déficit d'infrastructures en Afrique subsaharienne» et la note de politique sur la diversification économique intitulée: «Vers une économie plus diversifiée, développements récents et voie à suivre» (Voir article ci-contre). Il faut signaler qu'à la fin de 2015, les finances du Congo étaient fortement dégradées à l'année précédente. Les déficits courant budgétaires et extérieurs ont atteint respectivement, l'équivalent, de 18 % et 30 % du Pib. Le

risque de surendettement accru, en comparaison avec la situation d'il y a seulement cinq ans, quand une grande partie de la dette du pays avait été annulée. Sans l'ajustement requis, la gestion économique du pays devient plus compliquée. Ces publications d'études ont fait l'objet d'exposition, de distribution et de présentation par des experts de la Banque mondiale et du gouvernement, formant de panels de discussions et d'échanges. L'enjeu a été de susciter des débats et de créer des interactions susceptibles de favoriser une réelle appropriation des résultats et des recommandations contenus dans ces études.

Philippe BANZ et Viclaire MALONGA

Banque mondiale: présentation du rapport «Africa's Pulse» et de la note de politique sur la diversification économique

Pas d'avancées durables vers une plus grande diversification économique au Congo

Le samedi 6 mai 2017, au Rectorat de l'université Marien Ngouabi, à Brazzaville, devant le vice-recteur, le corps enseignant, le représentant résident de la Banque mondiale, des experts de la Banque mondiale et des étudiants, Mme Yaye Seynabou Sakho, directrice sectorielle macroéconomie et gestion budgétaire de la Banque mondiale, a présenté le rapport «Africa's Pulse» de la Banque mondiale titré: «Pourquoi il est indispensable de remédier au déficit d'infrastructures en Afrique subsaharienne» et la note de politique sur la diversification économique intitulée: «Vers une économie plus diversifiée, développements récents et voie à suivre».

Le premier rapport, de parution semestrielle, analyse l'état des économies africaines. Un dossier spécial infrastructures, secteur dans lequel l'Afrique est à la traîne par rapport à d'autres régions en développement, y est consacré. Pour Mme Yaye Seynabou Sakho, deux principaux messages sont à retenir dans ce présent rapport. Le premier: si l'Afrique parvenait à développer et à améliorer ses infrastructures, pour se hisser au niveau des «meilleurs élèves» en la matière, elle pourrait augmenter son Pib par habitant de 2,6 points de pourcentage supplémentaires chaque année. Le second: les investissements publics et privés dans les infrastructures pourraient devenir un levier stratégique de réduction de la pauvreté et de développement économique dans les pays africains.

Dans la note de politique sur la diversification économique présentant les développements récents et la voie à suivre, pour réussir la diversification économique au Congo, il ressort, pour ce qui est des développements récents, que l'économie congolaise est dominée par le secteur pétrolier. Entre 2003 et 2014, la part du secteur pétrolier dans le P.i.b est passée de 50% à 61,5%, avec un pic à 70%, en 2011. Et, les exportations congolaises se composent principalement de pétrole brut et de bois brut, avec une nette domination du pétrole brut. Contrairement à d'autres pays, la structure des exportations du Congo est restée inchangée depuis 1980. Par ailleurs, d'importants investissements publics ont permis d'impulser, pendant la dernière décennie, le développement du secteur non pétrolier, entraîné par les services et la construction. Cependant, la chute récente des prix du pétrole a entraîné un fort ralentissement du secteur non pétrolier, menaçant les progrès accomplis au cours de cette dernière décennie. Le manque d'avancées durables vers une plus grande diversification économique au Congo serait dû à une concentration excessive d'actifs autour des ressources naturelles. Le degré de concentration de l'économie congolaise semble unique au monde et s'explique par la grande faiblesse des institutions.

Que faire? La Banque mondiale propose comme voie à suivre, au regard du stade initial de la diversification économique, d'identifier les domaines dans lesquels le Congo jouit d'avantages comparatifs comme les combustibles minéraux, le bois, les minéraux métalliques et les produits agricoles. Le pays est présent dans des domaines périphériques de production tels que les produits alimentaires, l'industrie alimentaire et l'industrie légère, ainsi que le démontre l'analyse de l'espace des produits. Et, tenant compte de l'expérience du dernier P.n.d (Programme national de développement), toute politique de diversification économique bénéficie d'une forte coordination au plus haut niveau du gouvernement. La Note fournit, également, des exemples et principes directeurs permettant d'améliorer la situation au Congo. Il s'agit de déterminer comment parvenir à un portefeuille d'actifs mieux équilibré et comment amorcer la diversification économique à court terme dans l'attente d'une meilleure diversification des actifs. Ces principes s'appuient sur deux approches concurrentes de la diversification économique: la première, la politique industrielle préconisant des actions spécifiques, pour relancer les secteurs présentant des avantages comparatifs, et la seconde, le développement diversifié, qui défend la diversification des portefeuilles d'actifs comme élément clé de tout plan d'action pour la diversification économique.

Philippe BANZ et Viclaire MALONGA

Fondation Cœur Angélique

Une campagne de kinésithérapie pour les populations de Madibou et d'ailleurs

La Fondation Cœur Angélique, dont le président d'honneur est Rudy Stephen Mpiéré Ngouamba Ambila «Ya Rudy», organise, du 8 au 18 mai 2017, à son siège, à Mayanga, un quartier de Madibou le 8^e arrondissement de Brazzaville, une campagne de kinésithérapie.

Cette campagne, qui draine déjà du monde, a pour but de permettre aux populations de Madibou et d'ailleurs - tout âge confondu - de bénéficier des soins et des produits pharmaceutiques gratuits, grâce aux appareils appropriés pour ce type de soins. Des médecins et des kinésithérapeutes assermentés ont été mis, à cet effet, à disposition des populations par la Fondation Cœur Angélique. Au nombre des pathologies traitées: la ceinture pelvienne, le rhumatisme, les nerfs sciatiques, la rééducation des personnes âgées, etc. Jyska Borel Batouyidikila, secrétaire chargé de la formation de la jeunesse de la Fondation, parlant au nom du président d'honneur de la fondation, a affirmé: «La Fondation Cœur Angélique a pour vocation le soutien socioculturel et sanitaire. Elle est là aussi pour promouvoir la culture citoyenne, le civisme et le sport collectif. Et dans le cadre du soutien sanitaire, le président d'honneur de la Fondation Cœur Angélique a



Prise de la tension à un patient.

pensé organiser une campagne sur la kinésithérapie. Etant un habitant de l'arrondissement 8 Madibou, il a voulu focaliser les actions de la fondation cette année à Madibou.» C'est pourquoi, a-t-il confié, «vous constatez la présence massive des populations de cet arrondissement venues, pour se faire soigner. Et parmi eux, il y a des papas, des mamans, des jeunes filles, qui souffrent de divers maux. Elles sont en train de recevoir des soins médicaux, des produits

et d'autres se font masser. Les soins sont gratuits.» Pour Daniel Koutimouka, l'un des patients, cette initiative est la bienvenue. «Vous savez qu'il y a plein de gens qui sont malades. Nous avons appris qu'il y a une Ong qui veut nous traiter gratuitement et nous avons accouru. Nous avons commencé les soins de kinésithérapie donc les massages, ça se déroule bien. Nous constatons que la plupart des gens repartent avec

des pieds légers. Nous sommes ravis de ce que la Fondation Cœur Angélique fait. Tout se déroule bien et l'accueil est très chaleureux, la guérison est à notre portée!», a-t-il dit. Colette Ngomanzinga, une autre patiente, a indiqué que l'initiative de la Fondation Cœur Angélique est louable; que la Fondation continue à aider la population parce que sans elle la Fondation ne peut pas vivre. Mon souhait est de voir cette Fondation aller de l'avant, tout comme ses dirigeants. Je suis sûr qu'elle fera beaucoup d'exploits et Dieu va bénir ses actions. «Je demande à la population de venir massivement et, surtout, de ne pas écouter les gens qui brillent par la médisance. Il y a, ici, des pommades et d'autres produits qu'on trouve dans des pharmacies coûtant chers et que j'ai l'habitude d'utiliser, mais que la Fondation nous offre gratuitement», a-t-elle déclaré. Gea Ornela Bitsoumani, kinésithérapeute, a déclaré: «Le

personnel de la santé soignés des personnes âgées souffrant de rhumatisme, de lombalgie, de scoliose, etc., et des enfants qui ont des malformations congénitales. Cette initiative de la Fondation est une bonne chose!»

Signalons que le 29 avril dernier, la Fondation a lancé, officiellement, le programme de renforcement des capacités des élèves en classe d'examen de Madibou. Et pour cause, l'éducation est un droit et l'excellence un devoir. Préparer l'avenir de demain, c'est entretenir la pépinière d'aujourd'hui.

Alain-Patrick MASSAMBA

**A CE PRIX LA,
NE REGARDEZ PLUS
LES MATCHS CHEZ
VOTRE VOISIN**

NOUVEAU PRIX

10 000 FCFA*
LE DÉCODEUR
AU LIEU DE ~~20 000~~ FCFA

CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 912 044 € - 892.033.401 RCS NANTERRE

06 877 92 92
(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE
SECON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

* Tarif TTC en vigueur au 10/04/2017 pour tout nouvel abonnement à l'une des formules suivantes : EVASION+ ou TOUT CANAL+
14 à l'achat d'un décodeur numérique CANAL+. Décodeur à 25 000 FCFA pour les autres formules. La parabole est offerte.
Hors frais d'installation et accessoires. Prix maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

**LES BOUQUETS
CANAL+**



Denis Sassou-Nguesso, Président de la République

«Ce qui est vrai, c'est que nous n'avons jamais usurpé un quelconque mandat»

Dans un entretien exclusif accordé jeudi 11 mai, à sa résidence privée d'Oyo, dans le Département de la Cuvette, à Marc Perelman, de la chaîne de télévision française France 24 et diffusée pour la première fois samedi 13 mai à 17h40, le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, aborde librement, ce qu'on appellerait dans le pays, «les sujets qui fâchent»: élection présidentielle controversée; situation du Pool; arrestation des opposants; bien mal acquis... C'est pour la première fois, depuis le début du quinquennat, que le Chef de l'Etat s'en donne à cœur ouvert aux médias, pour aborder certaines questions le concernant directement. Nous reprenons ci-après l'intégralité de cet entretien exclusif dans lequel il affirme qu'il n'a «jamais usurpé un quelconque mandat» présidentiel, face la contestation, par l'opposition, de sa réélection en 2016.



Le président Denis Sassou-Nguesso pendant l'interview.

* Bonjour, bienvenue à Oyo, au Congo-Brazzaville, pour une interview exclusive avec le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso. Monsieur le Président, merci de nous accueillir!

** C'est moi qui vous remercie, vous avez fait le déplacement jusqu'ici.

* Monsieur le Président, ça fait longtemps que vous ne vous êtes pas exprimé, cela fait un an, suite à votre réélection contestée par l'opposition, par la communauté internationale. On sait qu'avant ça, vous aviez organisé un référendum pour changer la Constitution, ça vous a permis de vous représenter. Depuis, il y a une crise sécuritaire notamment dans la région du Pool, est-ce que vous pouvez nous dire si aujourd'hui, le Congo va sortir de cette crise post-électorale?

** Vous parlez de crise post-électorale, c'est le moment de dire qu'au Congo, il n'y a pas de crise post-électorale. Vous avez parlé de référendum, d'élection présidentielle, toutes ces élections se sont déroulées dans le calme, sans incident majeur.

* Sans transparence, d'après beaucoup de gens dans l'opposition, d'après les observateurs. C'est pour ça qu'il y a toute cette tension?

** Sans incident majeur et les règles de l'organisation de l'élection étaient telles que personne ne pouvait se plaindre, puisqu'il a été donné à chaque candidat, d'avoir un représentant dans chaque bureau électoral.

* Donc, vous niez les accusations de fraudes du scrutin?

** Je n'ai pas besoin de nier, je donne les faits.

* Depuis, Monsieur le Président, il y a quand même un gros problème dans la région du Pool, on parle de plusieurs milliers de personnes qui sont déplacées, personne ne peut s'y rendre à part les forces de sécurité. Les organisations des droits de l'homme craignent qu'il y a de nombreux abus de la part des forces de sécurité. D'un autre côté, on sait qu'il y a des forces du Pasteur Ntumi, est-ce que vous pouvez nous dire aujourd'hui, quelle est la situation sécuritaire dans cette

région, si volatile?

** Bon, il faut dire qu'il n'y a pas de crise politique ni de crise post-électorale dans le Pool. Monsieur Bintsamou, qui s'est rendu coupable d'exactions graves sur la population civile, à Brazzaville comme à l'intérieur du Pool; qui a détruit quand même de nombreux édifices publics et privés et qui s'est retranché dans une partie du Pool, pour échapper à la justice; et qui a pris en otage, je dois le dire, des populations civiles dans le Pool, pour en faire des boucliers humains, alors Bintsamou et ses milices ne sont que des bandits qui sont recherchés par la justice. Et donc!

* Comment est-ce que vous expliquez qu'au bout d'un an, les forces de sécurité, l'armée, malgré les moyens employés, n'arrivent pas à mettre hors d'état de nuire ce que vous appelez une bande de bandits. C'est quand même inquiétant pour la sécurité du pays, que des choses comme ça puissent se passer, selon votre récit?

** Oui, c'est pas seulement mon récit, c'est les faits. Seulement, vous dites que cela traîne, oui! C'est parce que cette espèce de guerre asymétrique que développent les miliciens de Bintsamou dans le Pool, ils prennent les populations comme bouclier humain, complique la tâche de la force publique.

* Quand est-ce que vous pensez que la force publique reprendra le contrôle du Pool effectivement?

** Mais, elle a, en réalité, le contrôle du Pool, sauf qu'elle n'est pas encore arrivée à arrêter Ntumi et les autres bandits. Mais, vous voyez, c'est une opération délicate. Mais, il n'y a pas de doute que la force publique va s'organiser pour attraper Ntumi, ses lieutenants et les mettre à la disposition de la justice.

* Est-ce que vous êtes prêt à négocier avec lui?

** Négocier avec les terroristes? Non!

* Que dites-vous à propos des critiques sur les exactions des forces de sécurité? On a vu un rapport récent du Département d'Etat américain qui parle d'assassinats, de torture, dans le Pool notamment, en raison de ces opérations? Est-ce

que c'est quelque chose dont vous êtes conscient, que vous comptez empêcher, punir?

** Je ne peux pas empêcher quelque chose qui n'existe pas. Je peux vous dire, vous êtes ici au Congo, vous êtes journaliste, si vous aviez le temps, je vous aurai donné l'occasion de vous rendre dans le Pool. Dans le Pool, les populations qui y vivent sont sous la protection de la force publique.

* Donc, le Département d'Etat américain...

** Mais, je ne suis pas sûr que le Département d'Etat américain ait enquêté, ait envoyé une mission dans le Pool. Je ne suis pas sûr.

* Ils inventent?

** Je crois que c'est une grosse erreur. Bon, il y a beaucoup de phénomènes de manipulations dans le monde, je ne reviens pas là-dessus. Je lance le défi à tous ceux qui ont publié ce rapport de venir au Congo, de se rendre dans le Pool et d'entrer en contact avec les populations.

* Je voudrais en venir aux opposants. Beaucoup sont en prison. Un certain nombre de leaders sont accusés d'atteinte à la sécurité de l'Etat. Là encore, les organisations des droits de l'homme s'inquiètent de leur sort. Il y a eu des peines de prison. Il y en a qui sont en détention provisoire, qui attendent un procès. Et ça donne un petit peu l'impression que tous ceux qui ont voulu se présenter contre vous à ces élections controversées sont aujourd'hui, d'une certaine façon, punis et se retrouvent derrière les barreaux et ça inquiète. Quelle est votre réponse?

** Disons que les responsables qui sont aujourd'hui entre les mains de la justice ne le sont pas parce que ce sont des personnalités politiques.

* Ce ne sont pas des prisonniers politiques?

** Ce ne sont pas des prisonniers politiques. La plupart d'entre eux ont pris part à l'élection présidentielle. Ils ont battu campagne et n'ont pas été élus, ça c'est une autre histoire. Mais, ils sont des prisonniers de droit commun, parce qu'ils ont été rendus responsables d'actes extrême-

ment graves.

* Il n'y a pas de chasse aux sorcières, déguisée, derrière ça?

** Mais tous les autres candidats à l'élection présidentielle, vous êtes ici, au Congo, vous pouvez constater qu'ils sont libres!

* Est-ce que les élections à venir que vous avez mentionnées, les législatives, se dérouleront dans les meilleures conditions de transparence? On se souvient que l'élection présidentielle par exemple, il y avait eu ce qu'on a appelé une sorte de blackout, pendant quelques jours, qui avait fait en plus planer le doute. Est-ce que vous pouvez donner les garanties que cette fois-ci, une meilleure transparence sera assurée sur la préparation et le déroulement de ce scrutin?

** Bon, vous parlez de blackout, non! Je vous ai dit toute à l'heure que l'élection s'est déroulée de la manière la plus ouverte possible. Oui, à un certain moment, lorsque nous avons senti qu'à l'extérieur du Congo, des forces travailleraient pour créer le désordre dans notre pays; utiliser des éléments inconscients pour perturber la paix dans le pays, oui, le gouvernement avait décidé de suspendre, pendant quelques jours, certaines communications. Mais, cela n'avait aucun rapport avec l'élection elle-même.

* Il y avait une vraie menace?

** Oui! Menace, parce que nous avions quand même des éléments qui indiquaient que certains éléments mercenaires venus des pays étrangers, étaient autour de notre pays et s'organisaient pour créer le désordre dans le pays.

* Si je comprends bien ce que vous dites; vous dites qu'il y avait une volonté orchestrée depuis l'étranger à travers des mercenaires pour vous renverser?

** Etabli et nous aurons la possibilité de le prouver.

* Bientôt?

** J'espère.

* Autre dossier dont vous êtes en charge au sein de l'Union africaine: la Libye. La situation est extrêmement instable. L'union nationale semble être

un vain mot. Est-ce que vous êtes véritablement inquiet de la situation sécuritaire en Libye et de l'impact évidemment que ç'a dans la sous-région, en tout cas?

** Inquiet? Je crois que dans le cadre de la Libye, parler seulement d'inquiétude, c'est un euphémisme, parce que la Libye, c'est le grand drame, depuis 2011. Je crois qu'en Méditerranée, ce matin, on est bientôt au milieu de l'année 2017, on dit que les migrants déjà sont plus nombreux que ceux de toute l'année 2016.

Nous travaillons pour tenter d'obtenir la tenue d'une grande réunion, avec toutes les parties, pas seulement le maréchal Aftar et Saraj ou Akila, mais tous les autres, les responsables de tribus, les Libyens à l'étranger. Nous ne perdons pas espoir, parce que nous savons que le peuple libyen aussi fait confiance à l'Union africaine dans cette démarche. Nous pensons que nous allons réussir l'organisation d'une grande rencontre de tous les Libyens.

* Est-ce que ç'a inclut aussi les anciens kadhafistes dont le fils, par exemple Saïfa Islam?

** Aussi! Nous prenons contact avec tous, parce que nous pensons qu'en Libye il faut une solution politique. Nous prenons contact, oui, y compris avec le fils, Saïfa Islam, et d'autres dirigeants libyens à l'étranger. Et nous le faisons de façon transparente, plutôt.

* En France, justement, on va en venir à ce qui s'est passé au mois de mars. Votre neveu, Wilfried Nguesso, a été mis en examen, pour, je cite: «blanchiment de détournements de fonds publics», dans l'affaire dite des biens mal acquis qui dure depuis une décennie. En août de l'année dernière, deux immeubles en banlieue parisienne ont été saisis. On a notamment parlé des comptes de la Société congolaise des transports maritimes, la Socotram. On a parlé de retraits en liquide, pour vous, pour votre entourage. Quelle est votre réaction à cette mise en examen de votre neveu?

** Lorsque nous assistons à un battage de presse et à tous les montages que nous observons, nous disons simplement qu'il y a, en réalité, volonté de nuire et acharnement. Surtout quand nous observons qu'en France, des dirigeants de divers pays, parlons un peu du golfe persique et d'autres pays, ont acheté tous les grands hôtels de Paris et d'autres, sans que quelqu'un lève le petit doigt.

* Il y a deux poids, deux mesures?

** Ah ben, c'est comme le nez sur la figure! Et donc, nous constatons simplement qu'il y a cette espèce d'acharnement, volonté de nuire et même recherche...

* De qui?

** Des réseaux un peu obscurs, clairs-obscur, soutenus par les médias. Et nous disons qu'il y a plutôt volonté de déstabiliser notre pays, au-delà des attaques qui sont enregistrées en notre famille. Mais, nous laissons les avocats suivre cette espèce de nébuleuse.

* Mais là, quand même, c'est la première fois qu'un membre de votre famille, votre neveu, est mis en examen, ce n'est pas les médias, ce sont les juges d'instruction. On a parlé, comme je vous disais, de centaines de milliers d'euros de retrait des comptes de cette société, la Socotram, par vous et votre entourage.

** Mais pas du tout!

* Est-ce que vous dites que tout ceci, ce n'est pas le travail de véritables juges d'instruction, mais que c'est autre chose, sans doute une cabale politique?

** Mais, les O.n.g.s qui sont à la base de toute cette cabale, on ne dit pas si ces O.n.g.s sont bien dans leur droit.

* Vous ne craignez pas, on parle beaucoup, que votre fils, Denis Christel, qui est évidemment très impliqué dans l'industrie pétrolière soit, à son tour, mis en examen, comme la rumeur court?

** Mais, c'est ce qu'on verra. Mais, nos avocats s'occupent de cette question. Croyez-moi que cette cabale aura un jour son dénouement.

* Dernière question Monsieur le Président, ç'a fait longtemps que vous exercez le pouvoir, il y a eu cette réélection suite au changement de Constitution qui a fait sauter la limite d'âge, la limite de mandat et c'est vrai que beaucoup se demandent si vous voulez être Président à vie ou si vous vous êtes fixé un terme, en tant que Président?

** Beaucoup, c'est les Congolais ou les non-Congolais?

* Les deux.

** Les deux! Bon, moi, je suis pas Dieu. Je n'ai pas dit que je serai Président à vie. Et ce qui est vrai, c'est que nous n'avons jamais usurpé un quelconque mandat. Tous les mandats que nous avons exercés l'ont été par la volonté des Congolais et puis voilà! Pour l'heure, nous avons un mandat du peuple et nous allons l'exercer jusqu'à son terme, si Dieu le veut.

* Ce sera votre dernier mandat?

** Je dis: aujourd'hui, nous avons un mandat qui nous a été confié par le peuple, à travers une élection que je venais de décrire toute à l'heure. Nous allons exercer ce mandat jusqu'à son terme, si Dieu le veut.

* Merci beaucoup, Monsieur le Président, d'avoir répondu à toutes nos questions...

Propos retranscrits par Joël NSONI



REPRESENTATION AU CONGO

14, rue Behagle
B.P. 972 Brazzaville/Congo

Tél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400
Tél. Satellites : 00881631518213

Facsimilé: 00(242)2814513
E-mail: FAO-CG@fao.org

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° FAO/FRCON/005/2017 DATE D'EMISSION: 11 mai 2017

DATE DE CLOTURE: 26 mai 2017

PROJET D'ACHAT KITS DE PRODUCTION POUR LES PRODUCTEURS DE HARICOT REPRESENTATION DE LA FAO

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est une organisation intergouvernementale avec 180 pays membres. Depuis sa création, la FAO a œuvré pour réduire la pauvreté et la faim en favorisant le développement agricole, en améliorant la nutrition et la sécurité alimentaire définie comme le droit à toute personne de disposer à tout moment de la nourriture lui assurant une vie saine et active.

Afin d'atteindre ses objectifs, la FAO coopère avec des milliers de partenaires à travers le monde, des groupes de fermiers aux négociants, des organisations non-gouvernementales aux autres agences des Nations Unies, des banques de développement aux sociétés agricoles (de plus amples informations sur la FAO sont disponibles sur son site web: <http://www.fao.org>).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Petits fermiers, la FAO lance cet avis d'appel d'offres pour l'achat de kits de production pour les producteurs de haricot selon la liste ci-après:

N°	Désignation	Quantités
1	Houe	200
2	Machette	200
3	Râteau	200
4	Pelle	200
5	Binette	200
6	Brouette (Haemmerlin)	200
7	Botte	200
8	Gant	200
9	Combinaison (uniforme)	200
10	Lunette de protection	200
11	Chapeau de brousse	200
12	Cordeaux	200
13	Ruban métrique de 100m	200
14	Haches	200

Le lieu de Livraison: Madingou (dans la Région de la Bouenza à 30km de Nkayi).

La FAO au Congo Brazzaville vous invite à soumettre vos offres en francs CFA sous plis fermés. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 26 mai 2017 à 12h. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le pli devra porter les mentions suivantes:

Avis d'Appel d'Offres
n° FAO/FRCON/005/2017
Bureau de la Représentation
de la FAO
14, rue Behagle/B.P: 972
Brazzaville /Congo

Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Représentation de la FAO Congo Tél: 06 660 64 00/Email: FAO-CG@fao.org et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus du Lundi au Vendredi de 9 heures à 14 heures.

Lors de la préparation de votre offre, nous vous prions de tenir compte du statut international et des activités de la FAO et ce en soumettant vos meilleures conditions commerciales. Nous vous rappelons en outre que la FAO jouit des privilèges et immunités, y compris l'exemption de paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), des droits et taxes douaniers, ainsi que des restrictions d'importations.

Votre offre de prix devra se baser sur i) les spécifications techniques (voir annexe 1), ii) les conditions et exigences générales et iii) les conditions et exigences particulières de l'appel d'offres mentionnées ci-après :

Conditions et exigences générales de l'appel d'offres
1. Indication des Coordonnées complètes de votre entreprise (Nom, Adresse, Numéros de fax et de téléphone, Adresse e-mail), ainsi que celles de la personne à contacter.

2. Acceptation des termes généraux et conditions applicables aux achats de la FAO, y compris les termes de paiement (la FAO effectue les paiements via le circuit bancaire dans un délai ne dépassant pas les 30 jours à compter de la date de réception de votre facture définitive ainsi que des documents d'expédition et, si nécessaire, du ou des rapports d'inspection au chargement et/ou au déchargement, et de l'attestation du réceptionniste confirmant la réception de la marchandise). Les lettres de crédits et les paiements des avances ne sont pas acceptés par la FAO.

3. Paiement au compte bancaire du fournisseur. Veuillez noter que l'Organisation effectuera le paiement au compte bancaire indiqué sur la facture du fournisseur sélectionné, à la condition que ce compte soit au nom du fournisseur et qu'il se trouve dans son pays de résidence. Toute demande contraire à ces conditions doit être spécifiée et justifiée dans l'offre, l'Organisation ne sera pas en mesure de considérer les demandes reçues après la date de clôture de l'offre.

4. Acceptation des exigences de l'appel d'offres, y compris les spécifications techniques. Si votre offre n'est pas conforme à ces exigences, telle que la non-conformité, cela doit être clairement indiqué dans votre offre. Si aucune mention dans ce sens n'est indiquée dans votre offre, il sera considéré que toutes les conditions et exigences de cet appel d'offres sont dûment acceptées.

5. Prix: Votre offre doit être en DAP destinations finales (Incoterms 2010). Le montant de l'assurance doit être inclus.

6. Délai de livraison: 2 jours après signature du bon de commande

7. Validité de l'offre: votre offre doit rester valable dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de cet appel d'offres.

Conditions et exigences particulières de l'appel d'offres

1. La FAO peut décider de placer une commande partielle ou aucune commande si elle juge que les résultats de cet appel d'offres nécessitent une telle décision.

2. Dommages et intérêts: des déductions à titre de dommage et intérêts pourront être appliquées, à la discrétion de la FAO, dans les cas suivants:

a) Qualité pas satisfaisante : la FAO se réserve le droit de, soit rejeter le matériel fourni non conforme aux spécifications techniques, soit accepter le matériel en appliquant une déduction.

b) Retard de livraison de matériel: une pénalité sera appliquée au taux de 2,5% de la valeur du matériel par semaine de retard. Toutefois, cette déduction pour retard n'excédera pas 10% de la valeur totale du matériel.

3. Il est expressément demandé aux soumissionnaires de compléter les documents joints (Annexe 1) «FORMULAIRE DE CONFORMITE AUX SPECIFICATIONS TECHNIQUES» et de le soumettre en tant que partie de leur offre.

4. Prière de numéroter toutes les pages de votre offre et d'y apposer le cachet de votre entreprise sur chacune d'elles.

5. Si votre compagnie n'est pas enregistré comme fournisseur potentiel avec l'Organisation, nous vous prions de procéder à l'enregistrement en accédant directement au portail suivant: <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-pour-senregistrer-avec-ungm/fr/>; <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-to-register-with-ungm/en/>
Si vous désirez un formulaire d'inscription, nous vous invitons à envoyer une demande par e-mail à FAO-Vendor-Management@fao.org ou par fax au: +39 0623328322

6. L'entreprise consent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour assurer qu'aucun des fonds reçus de la FAO sur la base de ce contrat ne soit utilisé pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou entités associés au terrorisme, come inclus dans la liste émise par le Comité de Conseil de Sécurité et établie conformément à la résolution 1267 (1999). Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance relatifs à ce Contrat.

7. Toute demande de clarification relative aux exigences de cet appel d'offres, à l'exception des questions relatives aux prix, doit être adressée, dès réception, au signataire de cette invitation. Les réponses aux éventuelles demandes de clarification seront communiquées à toutes les sociétés invitées à concourir.

8. Dans le cas où votre entreprise ne souhaiterait pas présenter une soumission ou n'est pas encore enregistrée comme fournisseur potentiel, la FAO apprécierait votre feedback. Dans ce cas, vous êtes priés de bien vouloir remplir le formulaire «Avis de non-candidature/d'inscription des fournisseurs» jointe à la présente invitation à soumissionner et l'envoyer à l'adresse indiquée sur l'avis d'appel d'offre.

Meilleures salutations

La Représentation de la FAO Congo Brazzaville.

Célébration de la Victoire des alliés pendant la Seconde Guerre mondiale

Le Chœur Sanctus était en concert au Centre culturel russe de Brazzaville

Dans le cadre de la célébration du 72^e anniversaire de la victoire des Alliés pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), le Centre culturel russe de Brazzaville a servi de cadre à plusieurs activités. Au nombre de celles-ci figure le concert donné, le samedi 6 mai 2017 par le groupe Chœur Sanctus. En présence de l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, M. Valéry Mikhaylov.



Le Chœur Sanctus pendant le concert.

Evénement oblige, dans la salle du Centre culturel russe de Brazzaville, tout le monde arborait le ruban Saint Georges. Les membres du Chœur Sanctus n'étaient pas en reste. Eux qui ont, pendant plus d'une heure, fait parade de leur ingéniosité, en exécutant, plusieurs chansons, lesquelles ont subjugué le public: Dien pabiedy, S nami Bog; Lacrymosa; O fortuna; Kumbaya; O solo moi; Let de weak; La donna mobile; Hlonofatsa; Libiamo; Shosholoza, etc.

Journée de la Victoire sur l'Allemagne nazie dans la Grande guerre nationale. Depuis 2005, cette action est devenue traditionnelle. Elle est organisée chaque année. Durant les années



Une vue des spectateurs.

Le ruban Saint-Georges

Le ruban Saint-Georges est une action civique de distribution des rubans symboliques bicolore (orange et noire), qu'on organise depuis 2005 et qui est consacrée à la célébration de la

où cette action a été organisée, plus de 100 millions de rubans ont été distribués dans le monde entier. Les pays où cette action est

le plus activement organisée sont: la Russie, la Kirghizie, le Kazakhstan, la Grèce, la France, l'Italie, l'Estonie, la Lettonie,

la Grande-Bretagne, les USA, l'Allemagne, la Chine, le Vietnam, la Belgique, l'Afghanistan, ainsi que la Moldavie, l'Ukraine et la Biélorussie. Au Congo, c'est la 3^e année déjà que cette action s'organise. Par son aspect et la composition des couleurs le ruban Saint-Georges correspond aux couleurs de la médaille «Pour la victoire sur l'Allemagne dans la Grande guerre nationale 1941-1945». Il signifie le symbole de la victoire dans la Grande guerre nationale. Le ruban Saint-Georges est apparu au XVIII^e siècle, à l'époque d'Ekaterina II, avec l'ordre de Saint Georges qui est la plus haute distinction militaire de l'empire russe. L'objectif principal de cette action est devenu l'aspiration à tout prix à faire de telle sorte que les nouvelles générations ne puissent pas oublier, qui et à quel prix a remporté la victoire dans la guerre la plus cruelle du siècle passé, de quoi et de qui elles doivent être fières, de qui elles doivent se souvenir. Le Chœur Sanctus est un groupe à caractère associatif créé en 2012, afin de développer la culture du chant au Congo et de contribuer à l'épanouissement de chacun de ses membres. C'est un chœur indépendant qui interprète du classique, du gospel, du negro spiritual, des folklores et des variétés à l'intérieur, comme à l'extérieur du pays.

Composé de plusieurs choristes venant de différentes confessions religieuses, le Chœur Sanctus est présidé par Roch Patrick Ngoma, et dirigé, artistiquement, par Ghislain Wilfrid Elenga. Le même jour a eu lieu le vernissage de l'exposition-photos d'hommes et de femmes ayant combattu pendant la Seconde Guerre mondiale.

Véran Carrho YANGA

Roman

«Quart de vie» de Dieudonné Tshimanga présenté à Pointe-Noire

Publié en 2015, «*Quart de vie*», le premier roman de l'écrivain Dieudonné Tshimanga a été présenté, le vendredi 5 mai 2017, dans la salle de conférence du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, sis à Mpita, dans le premier arrondissement Lumumba, à Pointe-Noire. En présence d'Alphonse Chardin Kala, directeur départemental du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire.



Dieudonné Tshimanga.



La couverture du livre.

Dans ce roman fiction composé de 230 pages, subdivisé en quinze chapitres et paru aux Editions La Doxa (France), l'auteur parle d'un quart de vie carcérale d'un jeune homme qui s'intègre pleinement sur son action. La scène se déroule comme une sorte de fable, du fait de son caractère à la fois merveilleux et dramatique. Le romancier y peint un univers dominé par l'arbitraire, l'injustice et la misère, en peignant des personnages infortunés embarqués inopinément dans cet univers de privation, d'horreur, de douleur physique et morale qu'est la prison. Il fait aussi le procès des droits de l'homme dans l'univers carcéral, tout en montrant subtilement comment se tissent de nouveaux rapports de socialisation entre les compagnons d'infortunes que sont les détenus. Pour tout dire, au-delà de la peinture désolée de la vie en prison, c'est une peinture critique de la société que fait le romancier Dieudonné Tshimanga. Car, c'est à l'orée de la vie que tout être humain sensé s'interroge sur son action par les choix conscients ou par les passages en force de son destin. Dieudonné Tshimanga est né en République Démocratique du Congo. Titulaire d'une maîtrise en littérature et civilisation africaine, il est, actuellement, fonctionnaire auprès d'une institution internationale basée à Brazzaville. Marié, il est père de deux enfants.

Equateur Denis NGUIMBI

Musique

Glory Groupe se veut différent, grâce au Tout-Puissant

Intitulé: «*Ton cas est différent*», le single que l'orchestre chrétien «*Glory groupe*», diffusé en prélude à la sortie de son album, est une exhortation à l'optimisme à l'endroit de quiconque place sa confiance en Dieu.



La pochette du single.

Aux orchestres bénis, la notoriété n'attend pas le nombre des années. Avoir une telle opinion de Glory Groupe ne saurait être réhébitoratoire. Créé le 25 février dernier à Pointe-Noire, l'orchestre de musique chrétienne a déjà, dans sa gibecière, un album intitulé: «*Consolation*» dont la sortie est prévue au mois de juillet prochain, dans la capitale économique congolaise. En attendant la sortie de «*Consolation*», chaînes de télévision et de radio de Pointe-Noire agrémentent leurs tranches d'animation et émissions musicales par ce morceau de quatre minutes. C'est dire jusqu'à quel point la chanson «*Ton cas est différent*» est en train de se frayer une place de choix dans l'univers du showbiz de la ville océane congolaise. Chanté en français, c'est un mélange de rap et de Rnb où les musiciens de Glory Groupe, tels des évangélistes, prêchent l'optimisme face aux difficultés de la vie. «*Il est question de dire au peuple de Dieu que sa situation est différente de celle des gens qui ne placent pas leur confiance en Dieu, le Père. Autrement dit, tant que tu croiras en Dieu et te confieras à Lui dans des circonstances tant heureuses que malheureuses, Il répondra toujours positivement à ton appel. Pendant que les autres vont échouer dans leurs entreprises, tout te réussira toujours. En tant que musiciens chrétiens, nous avons le devoir de rappeler cela aux mélomanes, car pour un enfant de Dieu, la réussite et le salut dépendent de la foi et de la persévérance*», explique Yann Louvila, impresario de Glory Groupe. Et pour faire connaître cette œuvre au-delà des frontières nationales, Glory Groupe entend se produire vers fin juin prochain, à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, promet Virilain Maixent Banninga, président-fondateur de Glory Groupe.

John NDIINGA-NGOMA

Programme des Nations Unies pour le développement

VENTE AUX ENCHERES (PROLONGATION)

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, informe au public que le présent avis de vente aux enchères d'un (01) groupe électrogène FG Wilson a été prolongé de trois (3) semaines à compter du 15 mai 2017. Il est exposé dans la cour de ses concessions situées aux adresses suivantes :



Au service des peuples et des nations

Brazzaville: Angle A venue Emile Biayenda/Behagle

Description	Capacité Puissance Energie	N° chassis	N°ou Type Moteur	Année d'acquisition à l'état neuf	Date de mise en circulation
Groupe Elec-trogène Wilson	220 KVA	FGWNA V02TFOB09295	FG Wilson	2008	2008

Ce article peut être visité du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30 aux lieux indiqués. Il est vendu en l'état sans aucun préalable tant administratif que juridique par le PNUD. Les enchérisseurs sont en conséquence priés de déposer à la réception du PNUD, sise aux adresses ci-dessus indiquées, leurs propositions de prix dactylographiées, sur une page et par offre, sous enveloppes scellées, au plus tard le 5 juin 2017 à 17h00 en spécifiant les caractéristiques/marques des articles telles que détaillées dans les tableaux ci-dessus.

L'enveloppe doit être adressée à Monsieur le Représentant Résident du PNUD: Angle Avenue Emile Biayenda/Behagle BP: 465 Brazzaville République du Congo

Elle doit porter la mention «Vente aux enchères SG/004/16 -Prolongation».

L'adjudicataire retenu sera contacté pour paiement comptant du montant dans les 7 jours qui suivent la notification. L'enlèvement doit s'effectuer dans les 15 jours qui suivent, et ce, après avoir présenté les justificatifs de dédouanement.

Aucune quelconque réclamation ne sera acceptée après enlèvement.

Fait à Brazzaville, le 9 mai 2017

Mohamed Abachir

Représentant Résident Adjoint



AVIS DE VACANCE DE POSTE

MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 F. CFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci-après indiqués.

Intitulé du poste: Directeur (trice) des Ressources Humaines

Lieu de travail: Brazzaville (Congo)

Durée du contrat: Indéterminée.

Description des tâches:

Sous l'autorité du directeur Général, le Directeur (trice) des Ressources Humaines

assurera les principales missions suivantes:

- Définir et mettre en œuvre une politique concertée de gestion des ressources humaines en collaboration avec la Direction Générale;
- Assurer la conduite de la gestion du personnel et l'application de la réglementation sociale en intégrant les règles et les procédures du droit du travail;
- Conseiller et assister les responsables hiérarchiques dans cette gestion;
- Assister les responsables dans le cadre des relations avec les instances représentatives du personnel;
- Elaborer et proposer à la direction une politique de formation du personnel et de développement des ressources humaines et définir les conditions de sa mise en œuvre;
- Fournir aux services les moyens nécessaires à leur fonctionnement en ressources humaines;

- Mettre en place et développer une politique de polyvalence sur les différents métiers de l'entreprise;
- Instaurer et maintenir un bon climat social;
- Concevoir et proposer une politique d'optimisation des ressources humaines de l'entreprise. Animer et évaluer sa mise en œuvre;
- Faire l'interface entre les employés et la Direction
- Superviser la paie et la gestion du personnel;
- Fournir la meilleure infrastructure et les meilleures conditions de travail pour les salariés de l'entreprise

CONDITIONS REQUISES:

Formation:

Diplôme d'études supérieures (Bac + 4/5) ou équivalent Sciences Humaines/Sociales, Ressources Humaines, Psychologie, Droit Social, Sciences de gestion et/ des Organisations, etc.

Expérience professionnelle:

5 à 7 ans d'expérience croissante dans le domaine des Ressources Humaines
Une expérience dans un groupe serait un plus

Connaissance:

- Management des équipes
- Droit du travail
- Procédures administratives et juridiques
- Droit des entreprises
- Anglais

- Management des équipes
- Outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, etc.)

Qualités comportementales

- Qualité d'analyse et de résolution de problème
- Organiser & Rigoureux;
- Plaisir à travailler en équipe;
- Orienté Résultat
- Dynamisme, enthousiasme et esprit ouverture.
- Leadership
- Innovation
- Relationship
- Intégrité
- Capacité d'adaptation et d'apprentissage
- Capacité à travailler sous pression
- Aptitude avérée à travailler avec des personnes techniques et non techniques, dans la collecte de l'information et de la communication de la direction.

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées

Date limite et lieu de dépôt des candidatures:

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, récépissé de l'Onemo avec attestation de diplôme et référence s) sont à adresser, au plus tard le 26 Mai 2017, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP 1150, Brazzaville - Congo sur notre site www.mtncongo.net ou sur recrutement@mtncongo.net.

Football

La course au titre relancée!



La joie du buteur: l'Aiglon Eric Kanza, auteur d'un doublé.

Résultats techniques: F.C Kondzo-A.S.K (2-3), Saint-Michel de Ouenzé-Inter Club (3-1), Tongo F.C-F.C Nathaly's (2-1), VCARA-J.S.T (3-0), J.S.T-Etoile du Congo (2-0), Diables-Noirs-Patronage Sainte-Anne (1-1), Nico-Nicoyé-A.S Otohô (1-1), La Mancha-Jeunes Fauves (1-0), A.C Léopards-A.S Cheminots (2-0).

Comme prévu, les premiers ballons annonçant le début de la phase retour du championnat national d'élite Ligue 1 ont bel et bien roulé et rebondi le week-end dernier. On a donc joué pour le compte de la dix-huitième journée

Mais, ce championnat est ce

qu'il est. Il se déroule sans emballer. La grande masse se garde bien d'en regarder les matches. Il y a, heureusement, ces inconditionnels qui ont contracté mariage avec le football. Ceux-là essayent de le soutenir par tous les moyens possibles. En attendant des moments plus favorables qui ont noms beau spectacle et stars.

Pour en venir aux débats, le leader, CARA, était en lice samedi 13 mai, au Stade Massamba-Débat. Face à J.S.P, il était amené à enfoncer des portes ouvertes. Aucune surprise, tant il a rapidement dominé les jeunes de Poto-Poto. A la mi-temps, le marquoir exhibait: 2-0. Des buts que l'on doit à Kanza Angua, dès la 6e

minute de jeu, servi par Wilfrid Nkaya, et à la 44^e minute, à la réception d'un centre d'Ondama. Un autre but, portant l'empreinte de Wilfrid Nkaya (59e), a salé l'addition. Il a transformé en but un penalty obtenu par Prestige Mboundou, ce dernier étant de retour d'un test à Nantes: 3-0.

Peu avant, Tongo F.C était comblé par sa victoire aux dépens de la lanterne rouge, F.C Nathaly's (2-1). Déjà, vendredi 12 mai, l'honneur d'ouvrir la phase retour est revenu au F.C Kondzo et l'A.S Kimbonguéla, sur la même pelouse. Il y a eu beaucoup de sueurs... et de buts. Cinq, au total! Score final: 3-2, pour A.S.K.

Le même jour, des buts éga-

lement, entre Saint-Michel de Ouenzé et Inter Club qui s'expliquaient. Un match qui a donné raison aux Michaéliens, victorieux par 3-1.

Dimanche 14 mai, toujours à Massamba-Débat, un match était digne d'intérêt: la vive empoignade Etoile du Congo-J.S.T. Les jeunes descendus des collines de Talangaï ont glané les trois de la victoire en inscrivant deux buts par Bermajin Kangou et Yann Mokombo, en gardant leur cage inviolée: 2-0.

Diables-Noirs et Patronage Sainte-Anne mettaient un terme à cette journée, à Massamba-Débat, en s'offrant un match nul (1-1). Les Diables-Noirs ouvraient le score, par Anaël Bakaki (20e). Ils étaient rejoints au marquoir, à la 82e minute, par Michel Gafiny, sur penalty, laissant ainsi échapper une victoire qui leur aurait permis d'oublier leur lamentable prestation à la phase aller.

Nico-Nicoyé-A.S Otohô à Pointe-Noire? Un score nul (1-1). Au but d'Yvon Ndamba, pour Nico-Nicoyé, le promu a répondu par celui de Jaurès Ngombé.

Le week-end à Pointe-Noire, c'était aussi le match La Mancha-Jeunes Fauves. L'unique but de la partie, œuvre de Mayamba, a fait le bonheur de La Mancha.

Une énigme: A.C Léopards-A.S cheminots, à Dolisie. Les Fauves du Niari mettaient fin à un long round d'observation, par Héritier Ngouélou qui a ouvert le score, à la 20e minute. Et sur penalty, Makiessé offrait le deuxième but aux siens, sur penalty, à la 76^e minute: 2-0.

Jean ZENGABIO

Basket à Brazzaville

Bientôt la fin de la première phase

Sans tambour ni trompette, le championnat communal de basket-ball seniors masculin est en train de boucler sa première phase, avant de faire place au play-off. Encore deux journées et cette phase aura vécu. Mais, les rencontres ne sont pas toutes à suspense à cause parfois de l'indigence technique et de la petite forme de certaines équipes devant des plus nanties qu'elles. Ainsi, dimanche 14 mai 2017, dans le duel Diables-Noirs B.B I-A.S La Grandeur, au Gymnase Maxime Matsima, les "Jaune et noir" l'ont appris à leurs dépens. Ils sont passés à côté de leur match. A la pause, La Grandeur menait déjà par 35-28, et au troisième quart temps, par 53-48.

Le dernier quart temps était pénible pour les Diables-Noirs, qui n'arrivaient plus à contenir la furie de l'A.S Grandeur. Ils perdaient des ballons



C'était entre Diables-Noirs B.B I et l'A.S La Grandeur.

faciles, à cause de leurs maladroites. Leur enthousiasme et leur bonne humeur s'évanouissaient aussi. Ainsi s'évanouissaient tant d'espoirs placés en eux par leurs dirigeants et supporters. L'A.S La Grandeur circulait alors comme il voulait. Guezza et Boukinda, notamment, réussissaient des paniers faciles, malgré des incursions sporadiques des Diables-Noirs. Et le score final est de 72-57, pour l'A.S La Grandeur. Auparavant, Liber Basket a dû puiser dans ses réserves pour venir à bout du R.B.C (68-65), tandis qu'Inter Club, dans une partie très ouverte, au départ, a su tirer son épingle du jeu aux dépens du CARA (67-57). Cette journée était partie la veille avec le succès du Patronage Sainte-Anne, face au R.C.O (88-80), suivie de celle du B.C.M aux dépens de Diables-Noirs B.B II (57-54).

En milieu de semaine, en match en retard, l'A.S La Grandeur a marqué plus d'une centaine de points et gagné face à l'Etoile du Congo (107-77).

G.M.

Rappel des résultats

11e journée: R.C.O-Patronage Sainte-Anne (80-88), B.C.M-Diables-Noirs B.B II (57-54), Etoile du Congo-Anges-Noirs (coupure d'électricité), R.B.C-Liber Basket (63-68), Inter Club-CARA (67-57), Diables-Noirs B.B I-A.S La Grandeur (57-72), A.S Thomas-Avenir du rail (reprogrammé)

10e journée: CARA-R.C.O (99-77), Anges-Noirs B.C-B.C.M (37-47), Patronage Sainte-Anne-Etoile du Congo (73-63), A.S La Grandeur-R.B.C (133-70), Diables-Noirs B.B II-A.S Thomas (FF/20-00), Liber Basket-Inter Club (36-66), Avenir du rail-Diables-Noirs B.B I (35-87).

La Fécofet très fâchée!

Une fois n'est pas coutume. La Fécofet (Fédération congolaise de basket-ball) a tapé du poing sur la table. Elle a momentanément suspendu le déroulement de la 1ère édition de la Junior NBA (ligue scolaire pour les garçons de 18 ans et moins lancé en mars dernier, à l'image de la NBA) «jusqu'à ce que les organisateurs de celle-ci se mettent en conformité avec les dispositions voulues par la Fécofet, seule habilitée à réglementer la pratique du basket-ball sur toute l'étendue du territoire national». Pour l'instance dirigeante du basket-ball congolais, «l'application stricte de cette directive ne doit souffrir d'aucune faille». Par ailleurs, dans une correspondance adressée au président de la Ligue départementale de Brazzaville, la Fécofet rappelle à l'ordre tous les arbitres et officiels techniques de marque qui participent «fraudeusement aux activités de la NBA Junior non autorisées par la Fécofet», selon elle. «Ils seront purement et simplement suspendus pour le reste de la saison sportive», souligne la Fécofet. Est-ce la fin précoce de la Junior NBA au Congo? Attendons de voir comment cela va évoluer.

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, A côté de la boulangerie MAURI du Congo, Rue MPANZOU, centre-ville, Tél: (242) 06.660.81.10; E-Mail : noelmountounotaire1@gmail.com

AVIS D'APPROBATION DES ETATS
FINANCIERS DE SYNTHESE DES EXERCICES

CLOS le 31/12/2012, 2013 et 2014

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du dix mars deux mil dix-sept, enregistré le quatre mai de la même année, Folio 081/20 n° 3294, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société «ROPETEC CONGO», Société A Responsabilité Limitée, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, zone industrielle.

Aux termes dudit procès-verbal, l'associé unique a :

-Approuvé les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites par lesdits états financiers de synthèse;

Décidé sur proposition de la gérance, d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice au compte report à nouveau ;

-Approuvé les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites par lesdits états financiers de synthèse ;

-Décidé, sur proposition de la gérance, d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice au compte report à nouveau;

-Approuvé les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites par lesdits états financiers de synthèse ;

-Décidé, sur proposition de la gérance, d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice au compte report à nouveau;

-Approuvé les termes du rapport de la gérance ;

-Décidé qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société, et s'est prononcé, en conséquence, pour la poursuite de l'activité ;

-Donné aux cogérants quitus de l'exécution de leurs mandats pour les exercices 2012, 2013 et 2014;

-Conféré tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, en vue d'accomplir toute formalité légale.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 09 Mai 2017 sous le n° 17 DA 516.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kasal (face au cc) Tel : (+242) 05308238 / 055901075

Brazzaville : 03 Av Cardinal emile Biyemba (face à la Mairie) Tel : (+242) 055501871 / 055505073

www.gxinternational.net Nos partenaires: UPS, SAP, etc.



BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs



LED 32" HD: **159 000 Fcfa**

LED 40" FULL HD SMART: **299 000 Fcfa**

LED 48" FULL HD SMART: **399 000 Fcfa**

LED 55" FULL HD SMART: **549 000 Fcfa**

LED 65" FULL HD SMART: **999 000 Fcfa**

6 Avenue Cardinal Emile Biayenda (ex-Avenue Foch), près de la Mandarine centre-ville Brazzaville
République du Congo

Tél: 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com